

www.parisduvivreensemble.org

*Tous les droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays*

Couverture : Shelomo Sadak

© *Le Pari(s) du Vivre-Ensemble, 2014*

DANS LES QUARTIERS,
L'ÉGALITÉ C'EST MAINTENANT!

Sous la direction d'Esther Benbassa
et de Jean-Christophe Attias

Dans les quartiers, l'égalité c'est maintenant!

Livre blanc



*À la mémoire de Mouloud Aounit (1953-2012),
combattant de l'égalité.*

AVANT-PROPOS

par **Esther Benbassa** et **Jean-Christophe Attias**

Les livres blancs posent des diagnostics, mettent le doigt sur les questions qui font mal. Mais ils ouvrent aussi des horizons, suggèrent des solutions, inventent des projets. Celui-ci, qui se veut un *vade-mecum* utile en des temps difficiles et troublés, ne fait pas exception à la règle.

Prolongement de deux journées de débats citoyens qui se sont tenues à Paris fin 2012¹, soit six mois après deux élections décisives pour notre pays (la présidentielle et les législatives), il paraît à la veille de deux autres, qui ne le seront pas moins : les municipales et les européennes. La promotion de l'égalité, dans nos quartiers populaires, est, de fait, bel et bien un défi politique, qui engage la responsabilité de l'État, des collectivités territoriales, et sans doute de l'Europe, et qui exige l'action résolue et conjointe d'institutions et d'organismes de tous niveaux et de toutes natures. Mais pas seulement.

François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, a récemment porté une loi de « programmation pour

1. Une vidéo d'Anthony Foussard, qui présente la synthèse de ces deux journées, est accessible sur www.parisduvivreensemble.com.

la ville et la cohésion urbaine », définitivement adoptée par le Parlement le 14 février 2014. Ce faisant, l'exécutif et le législateur ont marqué leur volonté de faire bouger les lignes et d'ouvrir de réelles perspectives de changement. Pendant quelques semaines, au fil des débats dont ce texte a fait l'objet, nos quartiers populaires ont été – enfin – au centre de l'attention. Mais chacun sait qu'une loi ne peut pas tout, qu'une loi ne fait pas tout. Et cette loi elle-même le dit en inscrivant pour la première fois un principe fondamental : celui d'une « co-construction » avec les habitants.

Les habitants. Ce sont précisément eux dont parle et que fait parler ce livre blanc. Parce que c'est d'eux que tout doit partir et à eux que tout doit revenir. Et la formule que nous avons choisie pour l'intituler – *Dans les quartiers, l'égalité c'est maintenant!* – n'est pas qu'un détournement, mi-sérieux, mi-ironique, du slogan de campagne d'un certain François Hollande. *Ce maintenant!*, ce sont les habitants de nos quartiers populaires qui le disent. Il exprime une lassitude, une exigence, une impatience : on a trop attendu, cela ne peut plus durer, il faut que ça change, et vite. Mais il exprime aussi une réalité : d'ores et déjà, *maintenant*, sur le terrain, les acteurs locaux agissent, et montrent par leur action que l'égalité n'est pas un horizon lointain, mais qu'elle est, en un sens, déjà là.

Le présent livre blanc, comme les débats, toujours vifs, parfois rudes, dont il est le fruit, hésite entre la

colère que justifient les réalités du quotidien et l'espérance que certaines initiatives locales autorisent dès aujourd'hui. Il fait résonner la protestation, parfois virulente, de ceux qui vivent dans ces quartiers depuis longtemps laissés à l'abandon. Il relaie un discours pas assez entendu sur l'urgence qu'il y a à affronter les redoutables problèmes auxquels se heurtent les populations de ces « banlieues » qu'on n'appelle souvent « quartiers » que par euphémisme. Il rappelle l'absolue nécessité où nous sommes de combattre les discriminations dont ces populations sont victimes, la ségrégation qui pèse sur elles comme un plafond de verre qu'il leur est trop souvent impossible de briser.

Encerclés et enfermés dans des territoires situés à la périphérie des villes, ne disposant que de moyens de transports incommodes, vivant dans un environnement bruyant, pollué, sans verdure, entassés dans des logements verticaux qui blessent le regard de ceux, mieux lotis, qui vivent en centre-ville ou dans des zones résidentielles protégées et qui pour rien au monde ne songeraient à s'exiler là, sortis trop tôt d'une école discriminante, mal formés, pourvus d'une adresse « infamante » qui ne les recommande guère à d'éventuels employeurs, ne pouvant toujours accéder aux soins dont ils ont besoin autant que d'autres, les résidents de nos quartiers populaires grossissent les cohortes de chômeurs. La pauvreté, l'abandon, l'oubli y sont la règle. Qui s'étonnera qu'on y trouve aussi de la délinquance et du crime ?

Et pourtant, nos quartiers populaires ne sont pas que cela. Il s'y tente, il s'y fait aussi de bien belles choses. On y a des idées. Et des idées qu'on met en œuvre, parfois avec de tout petits moyens. Sans tout attendre de la loi ou de l'État. Il en sort des individualités volontaires, créatrices, déterminées, qui nous montrent dès *maintenant* que le succès est à portée de main. Et que ces quartiers qui semblent privés de tout recèlent aussi un potentiel d'énergie phénoménal que nous aurions grand tort d'ignorer. C'est pour cette raison que ce livre blanc n'est pas et n'a pas voulu être simple déploration, amère lamentation. On y parle de projets. On y fait des propositions concrètes. Et on illustre tout cela par l'évocation d'expériences de terrain réussies. Qu'il s'agisse de logement et de transport, d'éducation, de formation, d'emploi, de citoyenneté, de sécurité, de culture ou de médias.

La gauche est au pouvoir depuis presque deux ans. Les habitants des quartiers populaires en attendaient beaucoup. Nul n'osera affirmer que cette attente a été comblée. Il y a tant à faire. Il y a des lustres qu'on parle d'un « plan Marshall » pour les « banlieues ». Ce « plan Marshall », il n'est jamais venu. La loi Lamy, si louables que soient ses intentions, restera-t-elle lettre morte? On n'ose le croire, bien sûr. On verra à l'usage. Mais tous les signaux ne sont pas positifs, loin de là. Et l'indigence de la feuille de route pour « l'égalité républicaine et l'intégration » présentée le

11 février 2014 par le Premier ministre n'est certes pas là pour rassurer.

Fin 2012, nous avons invité une ministre, Cécile Duflot, en charge du Logement et de l'Égalité des territoires, ainsi que bon nombre de conseillers, hommes et femmes de cabinets, courageusement descendus de leur ministère dans l'arène houleuse de nos échanges. Était-ce pour les entendre? Peut-être pas. Peut-être notre objectif était-il exactement inverse : qu'ils et elles prêtent enfin l'oreille aux clameurs, aux demandes mais aussi aux suggestions venues d'en bas. Élus locaux et régionaux, journalistes et créateurs, militants associatifs, simples citoyen-ne-s avaient – et ont toujours – des choses à dire, à montrer, à proposer.

Ce petit livre, où la colère se confond avec le réel désir d'agir, et qui n'est rien de plus qu'un aiguillon, le rappelle. Qui sait? Peut-être le lira-t-on aussi en haut lieu... Du moins n'est-il pas interdit de l'espérer.

Paris, le 18 février 2014.

Esther Benbassa et Jean-Christophe Attias sont les cofondateurs du Pari(s) du Vivre-Ensemble. Ils sont tous deux directeurs d'études à l'École pratique des hautes études (Sorbonne). E. Benbassa est par ailleurs, depuis octobre 2011, sénatrice du Val-de-Marne.

AVERTISSEMENT ET REMERCIEMENTS

Les 30 novembre et 1^{er} décembre 2012, Le Pari(s) du Vivre-Ensemble organisait au Palais du Luxembourg, à Paris, deux journées de débats citoyens intitulées *Dans les quartiers, l'égalité c'est maintenant!* Une petite cinquantaine de personnalités – militants associatifs, élus, responsables politiques, enseignants, chercheurs, journalistes, artistes et créateurs – était appelée à intervenir sur quatre grands thèmes : Habitat, logement et transports ; Éducation, formation, emploi ; Citoyenneté et sécurité ; Culture et médias. Le présent livre blanc prolonge ces débats.

Cette action n'aurait pu être conduite sans le concours d'acteurs multiples.

Il nous faut tout d'abord remercier les services du **Palais du Luxembourg** de leur dévouement et du professionnalisme de leur accueil. Un grand merci, aussi, à l'ensemble des membres du comité d'organisation des deux journées de débat : **Christophe Bertossi, Marc Cheb Sun, Patrick Farbiaz** et **Louis-Georges Tin**. Ce comité d'organisation a été secondé par un comité de coordination à la fois engagé et efficace : **Guillaume Capelle, France Facquer, Caroline Grange** et **Emna-Zina Thabet**. C'est France Facquer, assistante d'édition

et de production au Pari(s) du Vivre-Ensemble sur un emploi-tremplin subventionné par le Conseil régional d'Île-de-France, puis **Audrey Guyonnet**, qui lui a succédé à ce poste en novembre 2013, qui ont assuré la collecte, la relecture et la mise en forme des contributions réunies dans le présent volume – puis la correction des épreuves.

Le Pari(s) du Vivre-Ensemble est particulièrement reconnaissant au **Conseil régional d'Île-de-France**, à l'**Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances** (ACSÉ) et à la **Ville de Paris** de leur soutien financier. Mais un mot doit être dit aussi des partenariats très fructueux conclus avec l'**Institut français des relations internationales** (IFRI) et avec l'association **Anachromiques** qui ont, de leur côté, supporté certains coûts inhérents à cette initiative, et qui ont aidé à lui donner, pour l'un, une indispensable dimension européenne, pour l'autre, une précieuse portée culturelle et artistique. Ont également fortement contribué à l'élan collectif qui a assuré le succès de ce projet, trois associations : **L'égalité d'abord!**, **Le 93 au cœur de la République** et **Sortir du colonialisme**. Enfin, nos partenaires médias ont efficacement aidé, en amont, à la diffusion de l'information, et en aval, à la restitution des résultats : *Bondy Blog*, *Le Huffington Post*, *Le Point*, *Politis*, *Presse & Cité* et *Respect Magazine*.

Ce volume est diffusé gratuitement. Il peut être également téléchargé – au format PDF – sur **www.parisduvivreensemble.org**.

PREMIÈRE PARTIE

HABITAT, LOGEMENT ET TRANSPORTS

DROIT AU LOGEMENT

Pour un vaste plan d'urgence

par **Jean-Baptiste Eyraud,**

*porte-parole de Droit au Logement (DAL)*¹

La crise du logement que traverse notre pays a vu ces dix dernières années la résurgence des bidonvilles et la multiplication des habitats de fortune, le doublement du nombre de personnes sans-logis parmi lesquelles un très grand nombre de femmes et d'enfants, le doublement des expulsions locatives et une accentuation des situations de surpeuplement. Près de la moitié des locataires ont des difficultés à payer leur loyer, et un quart ont peur de perdre leur logement un jour.

Les loyers ont augmenté de 50 % environ, sur la même période, certainement plus dans les zones tendues, comme à Paris et en Île-de-France, les prix de l'immobilier ont également doublé, tandis que les prix du foncier bâti, si l'on en croit les enquêtes INSEE

1. Le DAL est une fédération rassemblant 35 associations et comités locaux autour de la défense des personnes en situation d'exclusion par le logement, et totalisant environ 10 000 adhérents, mal-logés, sans-logis, en instance d'expulsion, militants et bénévoles compris. Site web : droitaulogement.org.

sur le patrimoine, ont été multipliés par au moins 3,5.

Cette flambée est sans précédent dans notre pays depuis la Première Guerre mondiale. Les économistes, tel Jacques Friggit, s'interrogent sur la vitesse à laquelle les prix vont revenir à un niveau plus compatible avec les revenus moyens des ménages car ils ont aujourd'hui dépassé de 80 % leur capacité contributive.

Les profits locatifs déclarés aux impôts par les bailleurs de logements sont montés à 33 milliards d'euros en 2009, contre 19 milliards en 2000, (+ 74 % en 10 ans!). Les profits tirés des activités locatives, y compris le locatif d'entreprise (bureaux, locaux d'activité et intermédiaires) sont passés de 45 à 65 milliards d'euros pour la même période². Les locataires, particuliers et entreprises, ont été lourdement ponctionnés par la rente locative.

Ce désastre est le fruit amer de dix années de politique orientée vers le soutien à la rente immobilière et locative, précédé par vingt ans d'hésitations alternant avec des réformes à caractère néolibéral. La gauche a donc failli en leur laissant le champ libre : elle a abandonné les locataires et les mal-logés à la brutalité des lois du marché.

2. Jean-Baptiste Eyraud, Claire Le Strat, Willy Pelletier (coord.), *En finir d'urgence avec le logement cher*, Paris, Syllepse, coll. « Les Notes et Documents de la Fondation Copernic », 2013.

Ce faisant, la concurrence pour accéder à un logement décent et choisi s'est accrue, ouvrant un conflit latent entre les mal-logés et les nouveaux arrivants, comme les jeunes, les retraités fragilisés, les petites classes moyennes insuffisamment logées...

Les formes extrêmes de mal-logement, telles que les bidonvilles, ont favorisé la stigmatisation de leurs habitants, nourrie par les prises de position à tendance xénophobe du gouvernement précédent et les politiques répressives du ministre de l'Intérieur actuel.

La peur du pauvre s'est renforcée, l'effet NIMBY³ s'est accentué, les discriminations urbaines se sont aggravées. Dans un tel contexte, la notion de vivre-ensemble, basée sur des principes de tolérance et d'ouverture à l'autre, a reculé.

Il apparaît donc nécessaire, pour remonter la pente, de mettre en œuvre un vaste plan d'urgence, permettant de mobiliser ou créer 100 000 logements d'urgence, notamment par voie de réquisition, solibail⁴, ou mobilisation du patrimoine public vacant, de suspendre les expulsions sans relogement, afin de

3. NIMBY : Acronyme de « Not In My BackYard », en français : « pas dans mon arrière-cour ». Ce terme est utilisé pour évoquer une réaction d'opposition des résidents à un projet local d'intérêt général.

4. Solibail est un dispositif d'intermédiation locative. Un propriétaire loue son logement à une association conventionnée par la préfecture de sa région. Cette association, qui est le locataire, assure le paiement des loyers mensuels et des charges, l'entretien et la remise en état du logement, s'il y a lieu. Les occupants du logement sont des ménages modestes accompagnés durant toute la durée de leur contrat par l'association.

satisfaire la loi DALO (Droit Au Logement Opposable) et le Droit à l'hébergement, constamment bafoués par l'État.

Sur le fond, il est indispensable de produire massivement des logements sociaux pour les couches populaires en mobilisant les fonds et les terrains nécessaires, d'encadrer et de baisser les loyers de 20 %, de taxer lourdement la rétention de terrains à bâtir, de locaux et logements vacants, ainsi que la spéculation immobilière et foncière, d'encadrer les loyers et de stabiliser les statuts locatifs, de revenir sur la marchandisation en cours dans le logement social et de redonner du pouvoir aux locataires pour se défendre contre la cupidité et les abus de nombreux bailleurs.

Ces conditions sont nécessaires pour instaurer un « vivre-ensemble » dans le champ de l'habitat, mais également faire que le droit au logement devienne un nouveau volet de la protection sociale dans notre pays.

DROIT À HABITER

Déconnecter le droit de propriété du droit à habiter

par **Patrick Farbiaz**,

*fondateur et animateur de l'association Sortir du colonialisme*¹

Le droit au logement est considéré comme découlant, en France, de la rédaction des 10^e et 11^e alinéas du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946. En 2007, la loi DALO (Droit Au Logement Opposable) a consacré le caractère opposable renforçant son application. Pourtant, dans les faits, 3 500 000 mal-logés sont recensés et des centaines de milliers de personnes se retrouvent sans logement, nombre d'entre elles devenant des SDF. Le logement est la première des discriminations. Dans les quartiers populaires, la question du logement est devenue la question principale.

Or, entre l'habitat privé livré à la spéculation immobilière et l'habitat public, géré par les bailleurs sociaux, il existe un tiers habitat composé de logements à statuts divers qui pourrait être le levier d'un

1. Site web : anticolonial.net.

tiers secteur de l'habitat participatif, écologique et diversifié. Ce tiers habitat regroupe une grande partie du logement des classes moyennes et des travailleurs pauvres. Il regroupe aussi un habitat hors normes.

Créer un droit à l'expérimentation des collectivités locales en matière de politique de logement permettrait de pérenniser un certain nombre de pratiques non soutenues en raison de leur statut flou et non reconnu par la loi, notamment dans le domaine de l'habitat mobile et diversifié, et d'introduire dans le droit français un droit à l'initiative citoyenne dans le domaine du logement. Il s'agit d'ouvrir le champ des possibles en développant toutes les formes d'expérimentation qui se heurtent aux règles du Code de l'urbanisme et du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH).

C'était l'objet de la proposition de loi faite en 2010 par le groupe des députés Verts et portant sur le tiers secteur du logement participatif, écologique et diversifié. Ce projet partait de l'idée simple qu'il y a tout un secteur du logement, le tiers habitat, qui n'est ni lié au secteur spéculatif privé, ni lié aux bailleurs sociaux. Ce secteur est considérable et peut être producteur d'une nouvelle approche du droit au logement : mise en place d'un statut pour les coopératives d'habitants, d'un développement des pouvoirs des résidents dans les foyers de migrants, de jeunes travailleurs ou de retraités, de l'expérimentation et de la

dépénalisation des formes d'habitats précaires (yourte, camping...), comme de celui du statut des squats ou des réquisitions de logements.

L'exemple des foyers des travailleurs immigrés et aujourd'hui des chibanis, ces travailleurs immigrés à la retraite, est parlant. Les comités de résidents n'ont aucun contrôle sur la transformation de leurs foyers alors qu'ils y vivent depuis parfois un demi-siècle. Or les bailleurs suppriment les cuisines collectives et toutes les parties communes pour transformer ces foyers en résidences sociales où les anciens locataires n'auront plus aucun espace commun.

Le pouvoir des citoyens sur leur logement suppose que celui des bailleurs ou des propriétaires soit réduit face à celui des locataires. C'est parce que le droit au logement est une chose trop sérieuse pour ne le laisser qu'aux seuls professionnels que nous devons aujourd'hui lancer l'idée d'états généraux du droit à la Ville pour que tous les invisibles, ceux des cités, des quartiers populaires comme ceux de l'habitat pavillonnaire puissent « prendre la ville ». Organiser ce débat public sur le droit d'habiter est décisif. Il a été instauré sur la transition énergétique. Pourquoi ne pas le faire dans le domaine de l'habitat ?

LOGEMENTS-FOYERS

Les logements-foyers resteront-ils dans le sous-droit?

par **Geneviève Petauton**,

*Collectif pour l'avenir des foyers (COPAF)*¹

Le logement-foyer est défini par le Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) comme un établissement destiné au logement collectif à titre de résidence principale qui comporte à la fois des locaux privatifs meublés ou non et des locaux communs affectés à la vie collective et qui peut accueillir aussi bien des personnes âgées ou handicapées que des jeunes travailleurs, des étudiants, des travailleurs migrants ou des personnes défavorisées.

Dès 1973 et 1974, lors des premières grèves de loyers dans les foyers de travailleurs immigrés de la Sonacotra (à l'époque foyers-hôtels), les résidents revendiquaient la baisse des loyers, le statut de locataire (le droit de visite, le droit de réunion, le départ des gérants racistes qui faisaient régner un ordre quasi

1. Site web : copaf.ouvaton.org.

militaire...) et l'égalité des droits entre travailleurs français et immigrés.

Quarante ans plus tard, les résidents des foyers, transformés ou non en résidences sociales, ont les mêmes revendications! Ils n'ont toujours pas le droit à la vie privée (pas le droit de changer leur serrure, pas le droit de vivre avec quelqu'un...); ils n'ont toujours pas les droits et garanties des locataires (par exemple en ce qui concerne les procédures pour impayés ou la reconnaissance de l'indécence du logement); les délégués sont regroupés dans des comités de résidents qui ne sont toujours pas reconnus officiellement et qui n'ont que la compétence d'être « consultés ».

Dans les faits, la situation n'est pas bonne :

— le taux d'effort dans les résidences sociales est de plus en plus insupportable, d'où une augmentation du nombre des expulsions; personne ne connaît le décompte des charges et des prestations; les gestionnaires augmentent les redevances au-delà de l'IRL (Indice de référence des loyers);

— les dégradations sont nombreuses, l'entretien et le nettoyage sont scandaleusement insuffisants;

— le personnel gestionnaire entre chez les habitants sans autorisation; de nombreux résidents sont expulsés pour avoir hébergé des proches et les règlements intérieurs sont répressifs; les Conseils de concertation ne sont pas de vraies instances où les délégués sont entendus;

— les réhabilitations actuelles sont faites ouvertement pour déstabiliser les communautés de travailleurs immigrés des foyers qui arrivaient à résister aux difficultés de l'exil et des dures conditions de travail ainsi qu'à prendre en charge les plus précaires, grâce à une forte cohésion sociale et à toute une série d'activités collectives et solidaires qu'ils faisaient fonctionner tant bien que mal; il s'agit aujourd'hui de faire disparaître ce mode de vie (et pas simplement ses dérivés) et d'expulser un maximum de résidents actuels.

Pour l'État français, c'est sans doute l'idée qu'ainsi il pourrait freiner l'immigration en opprimant un peu plus encore ceux qui sont censés l'accueillir. Certainement aussi les pouvoirs publics veulent-ils avoir sous la main un produit souple leur permettant de caser rapidement les sans-logis. Une machine de guerre contre les travailleurs immigrés des foyers : travailleurs immigrés, poussez-vous que je loge mes pauvres et mes précaires; restez sans droits, il sera ainsi plus facile de vous expulser.

Le COPAF et les résidents des foyers refusent cette logique. Ils demandent :

— le droit à la vie privée et l'ensemble des mêmes droits et garanties que les locataires;

— le droit à la vie collective avec des espaces collectifs obligatoires, réglementés en fonction du nombre d'habitants et cogérés avec les délégués élus des résidents;

— la reconnaissance des comités de résidents dotés d'un statut juridique permettant de recevoir des subventions, d'aller au tribunal et de bénéficier des mêmes droits de contrôle et de négociation que les amicales de locataires ;

— une redéfinition du statut du logement-foyer (hors logement-foyer pour personnes dépendantes) et une réhabilitation des foyers qui parte des vœux et des besoins, non pas de l'administration, mais des habitants.

MOBILITÉ, ÉGALITÉ

Se penser librement dans la mobilité, une urgence politique pour l'égalité

par **Stéphane Coloneaux**,

*adjoint au maire de L'Hajj-les-Roses (Val-de-Marne)
et premier élu délégué aux Métissages en France*

L'urgence sociale contraint les élus locaux à l'*agir* en lieu et place d'anticipations nécessaires. Alors que la pensée politique finit par se diluer dans l'action « concrète », « efficace », presque « miraculeuse », il est nécessaire de penser à partir des aspirations des hommes et des femmes habitant nos quartiers.

Prioritaires ou pas, les habitants des quartiers, de tous les quartiers, s'inscrivent désormais dans un espace social territorialisé. De véritables frontières mentales se sont construites. Elles sont, entre autres, les conséquences des inégalités sociales, de la perception réelle ou supposée des discriminations des dernières décennies. Pour les faire exploser, car c'est une nécessité, il faut en premier lieu penser la mobilité dans toutes nos politiques d'égalité. Le rattrapage ne suffit plus, il faut désormais mettre en connexion, en *relation*, tous les enfants de la République.

On construit sa vie dans la perspective de sortir ou pas de sa cité, de sa ville, voire de son pays. Alors qu'Internet et nos généalogies d'enfants des différentes migrations nous portent à concevoir le monde dans toutes ses dimensions, dans le réel, prendre le bus pour aller au musée, étudier ou passer une soirée en dehors de son quartier, de sa ville, est une entrave, une contrainte, si ce n'est une véritable galère. Galère d'autant plus vive lorsqu'elle concerne l'accès à la formation, à l'emploi ou à la recherche de logement. C'est l'une des problématiques qui, chez les plus jeunes, fissurent le socle de l'égalité républicaine. Il appartient aux politiques, particulièrement aux élus locaux, d'agir pour que chacun puisse se mouvoir au-delà de son lieu de résidence. Ainsi, lors d'une récente étude sur « les jeunesses l'haÿssiennes », menée par la ville de L'Haÿ-les-Roses, nous avons obtenu des éléments qualitatifs sur la perception des jeunes par rapport à leur mobilité.

Cette étude vient valider un sentiment général, plus global, sur les ressentis des habitants des quartiers populaires. De prime abord, soit les jeunes l'Haÿsiens ont une très forte aspiration à vouloir rester ancrés sur un territoire, soit ils ont une envie de bouger vers d'autres villes, notamment Paris.

Qu'est-ce qui contribue à leur envie de mouvement? Et au contraire, qu'est-ce qui contribue à leur manque de mobilité? Les conditions sociales et économiques influencent beaucoup leur perception de la

mobilité. Exemple : quand on est un jeune qui habite un quartier populaire, que l'on est en décrochage scolaire, on ne s'imagine pas vivre ailleurs que dans son quartier. Il est difficile d'isoler la question du logement et celle du transport. Nous ne voulons pas être des villes résidentielles qui creusent encore plus le clivage des quartiers populaires et des quartiers de maisons individuelles. Nous voulons un maillage de transport efficient. Et cela tombe bien, car L'Haÿ-les-Roses, suite à l'arbitrage du gouvernement, profitera du réseau de transport du Grand Paris-Express avec l'arrivée d'une station de métro, mais seulement en 2027! Près de 40 000 personnes sont concernées par l'arrivée du métro. L'aménagement de ce quartier qui est déjà une zone d'habitat dense doit se penser avec cette vision de « la mobilité en termes de désenclavement de toute la ville ». Nous sommes déterminés car pour concevoir l'égalité dans les quartiers populaires, il faut les inclure dans les développements territoriaux et non pas donner des enveloppes de subventions aux politiques de la ville.

Cette vision de la mobilité est un acte d'égalité, un processus d'élimination de discriminations territoriales dont sont aujourd'hui victimes certaines villes en périphérie de Paris. L'arrivée du nouveau réseau de transport est très attendue, il y a urgence à accélérer sa mise en œuvre. Parce qu'elle sera une reconnaissance des habitants, une invitation à la participation à construire ensemble, tous ensemble, ce « Grand Paris ».

TRANSPORTS EN COMMUNS

L'accès à la mobilité dans les quartiers

par **Pierre Serne**,

vice-président de la Région Île-de-France, chargé des transports

En m'appuyant sur ce que nous, à la région Île-de-France et au syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), réalisons ces dernières années, j'aimerais apporter quelques propositions d'action en faveur des quartiers en difficulté sous l'angle des déplacements et de l'accès à la mobilité.

La mobilité est souvent très difficile dans certains de ces quartiers du fait d'un véritable enclavement (notamment du fait de coupures urbaines majeures) et de la faiblesse en transports en commun. Les effets sont nombreux, empêchant ou complexifiant l'accès au marché de l'emploi, aux loisirs, voire aux services publics.

Nous avançons donc sur une série de projets de transports en commun qualitatifs desservant des quartiers ou des communes cumulant les difficultés : le tramway T5 reliant Garges/Sarcelles au pôle d'emploi de Plaine Commune à partir de l'été 2013, la branche

du tramway T4 qui va d'ici quelques mois desservir les quartiers enclavés de Clichy/Montfermeil, le tramway T8 qui sera mis en service à l'automne 2013 dans le nord-ouest de la Seine-Saint-Denis, le prolongement d'ici quelques années du tram T1 de Noisy-le-Sec vers Fontenay-sous-Bois en passant par les quartiers des Hauts de Montreuil, pour ne citer que quelques exemples.

À chaque fois, ce sont des milliers d'habitants, longtemps isolés ou oubliés, à qui l'on donne, enfin, une solution de mobilité, un lien avec d'autres bassins de vie et surtout des bassins d'emplois, à qui du même coup l'on donne ou redonne une forme d'employabilité. Ou tout simplement à qui l'on permet des temps de parcours largement diminués et donc une amélioration de la qualité de vie.

C'est la même chose lorsque, comme ces dernières années, on renforce l'offre de bus dans ces mêmes quartiers, en particulier en allongeant les amplitudes horaires de ces lignes (le soir, le week-end, en journée), trop souvent conçues, au départ, comme devant emporter les travailleurs vers leurs emplois le matin et les ramener chez eux le soir. Certaines lignes ne fonctionnaient d'ailleurs pas du tout hors des deux heures de pointe du matin et du soir. Considérer désormais la desserte de ces quartiers en continu, pas seulement dans une optique domicile/travail, c'est aussi reconnaître un droit à la mobilité moins « utilitariste » pour leurs habitants, permettre de sortir du

quartier aussi pour ses loisirs ou simplement sa vie quotidienne. Les témoignages d'habitants desservis par ces lignes renforcées sont très parlants sur le changement induit dans le quartier et le gain de mobilité et donc de qualité de vie immédiatement engrangé au moment de l'élargissement horaire.

Continuons donc à faciliter la mobilité des quartiers les plus isolés, enclavés, mal desservis, à retisser des liens entre territoires et à améliorer la capacité à se déplacer, y compris hors du temps de travail.

GENS DU VOYAGE

Le pari de la diversité des modes d'habitat

par **Jérôme Burcklen**,

*chargé du pôle habitat à la Fédération nationale
des associations solidaires d'action avec les Tsiganes
et les Gens du voyage (FNASAT)*¹

Apparu dans les années 1970, le terme générique « Gens du voyage » est une dénomination administrative désignant une population hétérogène qui réside habituellement en abri mobile terrestre. Les Gens du voyage représentent une population de 250 000 à 400 000 citoyens français. Du point de vue populationnel, cette catégorie est loin de constituer une « communauté » ; les modes de vie, les activités économiques, les modes et formes d'habitat des Gens du voyage ne présentent pas d'homogénéité, l'identité est plurielle et n'a pas de contour défini.

La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du voyage, dite loi Besson II, prévoit l'élaboration de schémas départementaux

1. Site web : fnasat.asso.fr.

d'accueil des Gens du voyage et la réalisation d'aires permanentes d'accueil destinées aux populations itinérantes sur des durées de trois à neuf mois dans les communes de plus de 5 000 habitants.

Fin 2011, seulement 57 % des 41 000 places caravanes prévues en France étaient réalisées.

L'application de la loi a rapidement révélé que la majorité des demandes exprimées par ces familles traduisaient des besoins d'habitat permanent.

En effet, les modes d'habiter de la majorité des Gens du voyage tendent de longue date à l'ancrage territorial (établissement local injustement appelé « sédentarisation ») par une « résidentialisation » qui s'opère principalement (mais non exclusivement) par le maintien du logement traditionnel et choisi, à savoir la caravane.

Des outils de financement du logement existent pour répondre à la plupart de ces besoins², (Prêt Locatif Aidé d'Intégration/terrains familiaux³/amélioration de l'habitat existant...), mais l'invisibilité des Gens du voyage dans les politiques publiques de lutte contre l'exclusion par le logement conforte l'absence de volonté politique à tous les niveaux de décision, de programmation ou de financement.

2. Voir le Guide de l'habitat adapté pour les Gens du Voyage, DGUHC, 2009, groupe REFLEX, http://www.dguh-c-logement.fr/infolog/droit_logt/gdv_guide_2009.pdf.

3. Circulaire du 17 décembre 2003 relative aux terrains familiaux permettant l'installation des caravanes constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs.

Bien qu'aucune donnée officielle ne vienne confirmer nos estimations, à l'échelle nationale, la FNASAT estime que, fin 2011, moins de 1 500 ménages de Gens du voyage avaient accès à une offre de logement locatif adaptée à leur mode de vie.

Les solutions dépendent donc avant tout de l'initiative des acteurs locaux, des élus et/ou associations qui parviennent à réunir autour d'une même table l'ensemble des partenaires techniques, sociaux et financiers pouvant contribuer à solutionner une situation de mal-logement des Gens du voyage.

Un exemple de réponse : l'opération d'habitat adapté⁴ de Brétigny-Sur-Orge

Sous l'impulsion de l'Association départementale Gens du voyage de l'Essonne (ADGVE), les communes de Brétigny-sur-Orge et de Saint Michel-Sur-Orge en Essonne se sont engagées dans une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) visant à répondre à la grande précarité d'habitat d'une trentaine de ménages de Gens du voyage installés depuis quarante ans le long de la nationale 104, sans eau, ni électricité, ni sanitaires.

Animée par l'ADGVE, cette MOUS comprendra un important travail de diagnostic social des ménages,

4. Réduit à sa dimension technique, l'habitat adapté correspond à une opération jumelant caravanes et bâtis. Plus largement, il s'agit de réaliser un logement qui garantisse aux destinataires la possibilité de reconduction d'un mode choisi d'organisation de la vie familiale sociale ou de la mobilité une partie de l'année. Les caravanes peuvent donc y jouer un rôle prépondérant dans l'équilibre entre individu, logement, habitat et environnement.

la définition concertée avec les destinataires du programme d'habitat, la mobilisation du foncier et des financements du logement social, le suivi du chantier et de l'entrée dans les lieux pendant la première année de fonctionnement.

Financées via un prêt locatif aidé d'intégration et construites de plain-pied en rez-de-chaussée, les vingt-sept maisons (du T2 au T4) sont simples, fonctionnelles et intègrent diverses exigences liées à la maîtrise des charges, la protection de l'environnement et au développement durable.

Chaque lot comprend un jardin permettant l'installation de une à deux caravanes. Au choix des usagers, ces places de caravanes peuvent être destinées à loger les membres de la famille (décohabitation des enfants par exemple) ou à accueillir de la famille en visite. Les pièces sanitaires et techniques des maisons donnent sur jardin pour l'accessibilité des occupants de caravanes.

Les toitures des maisons sont végétalisées et favorisent la régulation et la collecte des eaux pluviales. Chaque maison est chauffée au gaz mais les familles ont le choix d'installer un poêle à bois. L'accessibilité et le confort des personnes à mobilité réduite ont également été pris en considération, tous les logements de la résidence sont adaptés.

Le programme a obtenu la certification « Habitat & Environnement » qui récompense le soin apporté à

l'isolation phonique, la qualité du confort thermique, le choix des matériaux utilisés et la gestion écologique du chantier, ainsi que le label Qualitel Très Haute Performance Énergétique (THPE 2005), correspondant à une consommation conventionnelle d'énergie inférieure de 20 % à l'exigence réglementaire.

NOUVEAUX MODES DE VILLE

La ville et la mobilité

par **Clément David**,

de l'association HALEM

*(Habitants de logements éphémères ou mobiles)*¹

Il existe une ville difficilement soluble dans la ville contemporaine, fondant ses codes au milieu du XIX^e siècle dans les politiques de grands travaux et de production cadastrale. Ce sont pourtant ces mêmes politiques qui produiront et marginaliseront cet autre mode de vie ou « mode de ville » qu'est l'habiter mobile ou léger et, par extension, hors normes.

Un nombre croissant de citoyens seuls, en famille ou en collectif, par choix, par héritage culturel ou par nécessité, font l'expérience de la « re-détermination » en habitant autrement. Or, nous pouvons considérer qu'ils font partie de ce mode de ville léger et mobile, complètement inscrit dans les économies commerciales, touristiques ou de loisir et dans les rapports de l'urbain au travail saisonnier.

1. Site web : halemfrance.org.

Ils investissent souvent des interstices que ne peuvent ni revendiquer la ville comme espace de projets à aménager ou à bâtir, ni l'agriculture lourdement mécanisée comme espace de production. Ils établissent et construisent leurs lieux de vie sous des formes libérées des conventions.

De ces milliers d'histoires personnelles ou collectives émanent des choix et des parcours d'habiter qui peuvent paraître étrangers à ce qui est souhaité ou accepté par la majorité des habitants de ce pays.

Il s'agit parfois d'installations spontanées collectives, en ville ou en campagne, répondant à des besoins de solidarité. Ce sont souvent, également, des installations sauvages répondant aux problèmes de la crise du logement ou du besoin de mobilité, ou bien encore des aménagements plus individuels ou familiaux. Ils peuvent répondre à des envies, entre autres, d'une vie plus légère, cohérente et soucieuse de l'environnement.

Dans tous les cas, c'est bien de l'impensé de la ville dont nous parlons. Il garantit, aujourd'hui de manière malheureusement non durable et à la périphérie du droit commun, la non-discrimination et, si l'on peut dire, l'inclusion de ces modes d'habiter à la ville. La sectorisation de ces différents modes d'occupation aboutit de fait à une impossible reconnaissance de ce « mode de ville » et, par là même, à un impossible partage des services (aux) publics.

Il convient de considérer cette question de l'habiter mobile ou léger de manière large, afin de ne pas recréer une série de catégorisations supplémentaires et contre-productives, séparant, en régimes distincts, ces différents modes de vie en fonction de l'habitation. L'ethnisation de la question de l'habiter mobile ne permet pas d'en appréhender les formes neuves et contemporaines (travellers, retraités en camping ou camping-car, nouveaux travailleurs mobiles vivant plus de la moitié de l'année sur les routes...).

La reconnaissance de ces enclaves serait un pas décisif dans la reconnaissance des personnes, tout comme dans la reconnaissance d'un autre « mode de ville ».

DEUXIÈME PARTIE

ÉDUCATION, FORMATION, EMPLOI

SOLIDARITÉ ÉDUCATIVE

Le contrat étudiant

par **Akli Mellouli**,

adjoint au maire de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne)

Proposition 1 : Le complément du revenu salarial étudiant

Il apparaît que beaucoup d'étudiants travaillent à côté de leurs études. Si, en dessous de quinze heures par semaine, ce travail étudiant peut être valorisant aux yeux d'un futur employeur, il s'avère qu'au-dessus d'un mi-temps il accroît les risques d'échecs de manière très significative.

Au lieu de l'allocation d'autonomie réclamée par l'UNEF depuis quinze ans, il pourrait être proposé un complément de revenu salarial pour les étudiants à hauteur de 50 %. Concrètement, cela signifierait que pour 100 € perçus, la puissance publique compléterait à hauteur de 50 €.

Cela permettrait aux étudiants de ne pas travailler plus de quinze heures par semaine et de pouvoir accéder à l'autonomie plus facilement. Cette mesure

aura certes un coût important compte tenu du nombre d'étudiants qui travaillent parallèlement à leurs études. Mais elle aura un impact positif automatique dans l'économie réelle par l'augmentation de leur pouvoir d'achat.

Proposition 2 : L'aide aux devoirs

Afin de lutter contre l'échec scolaire, on pourrait proposer, toujours dans le cadre du contrat étudiant, qu'au sein des universités françaises soit créé un module d'aide aux devoirs qui viendrait remplacer une option B librement choisie, équivalant à trois ECTS dans le premier cycle de licence.

En lieu et place de cette option B, les étudiants auraient à aider un ou deux jeunes collégiens tout au long du semestre. Au second semestre, ce serait d'autres élèves au sein d'un autre établissement qui bénéficieraient de cet encadrement. Il s'agirait de deux heures de soutien scolaire par semaine. Des associations comme l'AFEV (Association de la Fondation étudiante pour la ville) pourraient faire partie des membres pilotes de l'application de ce dispositif au sein des universités françaises.

Proposition 3 : La préparation aux concours

Certaines collectivités territoriales donnent des enseignements pour la préparation aux concours des

collectivités territoriales. Cependant, cette préparation coûte cher à ces collectivités qui font déplacer des intervenants ou mobilisent leurs salariés, et toutes ne peuvent se le permettre.

Il pourrait être envisagé de créer une passerelle entre les collectivités territoriales et les IPAG (Instituts publics d'administration générale) des universités et de s'accorder sur un certain quota de personnes qui pourraient suivre une préparation aux concours de la fonction publique. En fonction des statuts des candidats, une contrepartie sous forme de soutien scolaire pourrait être proposée au sein de la bibliothèque municipale ou du collège le mercredi après-midi.

En effet, si les frais d'inscription universitaire ne dépassent pas 200 € pour les étudiants, ils sont en revanche beaucoup plus élevés pour les salariés à temps complet. Si ceux-ci bénéficient d'un certain niveau de vie, il est alors normal qu'en contrepartie de cette formation sans frais d'inscription, ils aident des collégiens.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le *Coup de Pouce*, un coup de cœur pour un coup de chance

par **Samy Mamlouk**,
coordinateur du programme « Réussite éducative »
à la Mairie de Trappes (Yvelines)

Dans notre société scripturale, tant qu'on ne se sait pas lire, la vie sociale est compliquée. On commence par ne pas pouvoir répondre aux consignes des enseignants, ce qui nous rend différents des camarades qui y parviennent. Au collège, en pleine entrée dans l'adolescence, on chahute, on se replie... on souffre. Adulte, l'entrée dans le monde du travail et la participation aux affaires de la société ne vont pas de soi.

Apprendre à lire, c'est certes d'abord apprendre à parler. Et c'est le cœur du quotidien quand on a six ans, en classe de CP. Et quand on sait que 90 % des enfants qui redoublent le CP n'obtiennent pas le baccalauréat, on comprend pourquoi l'APFEE¹ a développé le concept du Coup de Pouce Clé.

1. Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école. Site web : apfee.asso.fr.

Il s'agit de permettre aux élèves de CP qui ne disposent pas, chez eux, des ressources suffisantes pour les accompagner dans cette année décisive, de bénéficier d'un temps de jeux de lecture et d'écriture, après la classe et par groupe de cinq, à raison de quatre soirs par semaine pendant vingt-quatre semaines.

Si l'objectif premier semble le soutien aux enfants, il est en réalité d'abord dirigé vers les parents. En effet, le premier facteur de réussite scolaire est l'intérêt que les parents portent à la scolarité de leur enfant. En valorisant systématiquement les parents et en recherchant par tous les moyens leur participation aux différents temps festifs et joyeux qui jalonnent l'année du coup de pouce, l'APFEE parie sur un effet d'entraînement : l'enfant aime jouer au club *Coup de Pouce*, son parent se sent invité – et non pas convoqué – à partager des moments agréables, l'enfant aime l'attention que son parent porte à la vie de son club... Premier coup double!

À Trappes, dans les Yvelines, cela fait huit ans que les clubs *Coup de Pouce* fonctionnent dans le cadre du Dispositif de Réussite Éducative². Et s'ils reçoivent toujours l'accueil qui se doit de la part des enfants, des parents et des enseignants, la gageure se situe dans le recrutement des intervenants chargés de les animer... Se retrouver avec des moyens financiers mais

2. Loi n° 2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005.

personne à mettre devant les enfants, ô rage ô désespoir?

Mais non, coup de chance, il existe une université à quelques encablures de la ville, avec un vivier d'étudiants qui se forment au métier d'enseignant. Un partenariat se tisse progressivement pour que les futurs enseignants découvrent le monde dans lequel ils vont bientôt se plonger; les enfants ont face à eux des jeunes motivés qui ne sont pas là (que) pour gagner un peu d'argent... Bingo, second coup double!

Une porte est donc ouverte pour mobiliser toutes les ressources locales au bénéfice de tous. Bien que le chemin reste long et semé d'embûches (les modalités de formation des enseignants changent, les acteurs à réunir et convaincre sont nombreux, variés et mus par des logiques pas toujours compatibles...), ce genre de modeste initiative révèle et s'insère dans une conception renouvelée de l'éducation. Les Projets Éducatifs de Territoire ont pour vocation de fédérer toutes les richesses locales. Il est tout à fait probable que de nombreux territoires foisonnent de trésors dissimulés qui nécessitent, pour s'épanouir, moins de l'investissement public en euros que d'une imagination artisanale et résolument tournée vers le faire ensemble.

C'est un pari de société, c'est une invitation aux coups de cœur qui nous font bien vivre ensemble.

ÉGALITÉ POUR TOUS

Une « égalité des chances » dans l'accès à l'éducation

par **Carole Diamant**,
*de la Fondation Égalité des chances*¹

Sur le papier, l'égalité pour tous est garantie par la Constitution et les lois. Pourtant, l'histoire bégaie et l'inégalité est partout dans les faits. Nous vivons dans une société démocratique et libérale qui garantit l'égalité des droits mais ne garantit *que* cela.

Tous les enfants – ou presque – sont scolarisés dans l'école républicaine. Pourtant nous savons qu'ils n'accèdent ni aux mêmes études supérieures, ni aux mêmes métiers. Les enfants des établissements des périphéries urbaines comme ceux des zones rurales sont ceux qui subissent le plus injustement et le plus durement les inégalités :

- pas de repères dans la jungle mouvante des formations et des études ;
- aucun réseau professionnel ;

1. Pour plus de détails : <http://www.institut-de-france.fr/institutions/fondation-egalite-des-chances>.

- aucune connaissance du monde du travail;
- pas d'accès aux stages, moins encore aux métiers;
- ignorance des codes de l'entreprise;
- ignorance des codes sociaux qui interdit à la fois l'accès aux écoles de prestige et l'accès à l'entreprise.

C'est dans cet isolement que se concrétisent et s'ancrent les difficultés qui finissent par produire des déterminismes totalement verrouillés.

Mais ni les valeurs collectives, ni notre Constitution ne nous autorisent à condamner ces enfants. C'est pourquoi, au-delà des distinctions naturelles, la figure la plus pertinente de l'égalité, celle sur laquelle chacun d'entre nous peut et doit agir, c'est l'égalité des chances, mission première de l'éducation. Même si l'expression paraît aujourd'hui galvaudée, c'est pourtant encore un véritable levier de modification des conduites. Et parmi les disparités constatées entre les établissements – reconnues, codifiées, mesurées, affichées dans les revues spécialisées – nombreuses sont celles qui sont susceptibles de disparaître et sur lesquelles nous pouvons agir.

C'est Richard Descoings (1958-2012) qui le premier s'est emparé efficacement du sujet. En 2001, il révolutionnait le Landerneau parisien par la création d'une nouvelle voie d'accès destinée à intégrer les meilleurs de ces jeunes lycéens à Sciences po. Malgré

tout le bruit qui s'en est suivi, la procédure s'est régulièrement développée et il ne viendrait à l'esprit de personne – du moins peut-on l'espérer – d'y mettre fin.

Il a suffi d'entrouvrir les portes. Aujourd'hui, c'est plus de 1 200 lycéens qui ont réussi cet examen et sont entrés à Sciences po. Ils ont presque tous prouvé qu'ils étaient capables de réussir cette scolarité exigeante. Grâce à ce nouveau dispositif, les établissements d'origine ont affiché de bien meilleurs résultats au baccalauréat et notamment un plus grand nombre de mentions.

Rien ne nous empêche de développer cette ouverture sur bien des terrains.

Rompre les digues de l'exclusion, établir des relations concrètes entre les élèves isolés et les salariés des centres-villes, rapprocher l'école de l'entreprise, c'est également la volonté engagée de la Fondation Égalité des chances. Fondée par de très grandes entreprises françaises à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, elle se donne pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire et de participer à l'élaboration de réseaux professionnels :

— en soutenant financièrement des projets pédagogiques qui permettent aux élèves de sortir des quartiers dans lesquels ils sont – encore – enclavés ;

— en organisant des rencontres (notamment des tutorats) entre les individus – enfants et adultes – qui

appartiennent à des secteurs sociaux devenus de plus en plus étrangers les uns aux autres.

La relation interpersonnelle est un ressort puissant à la portée de tous pour faire progresser l'égalité dans les faits, par la lutte contre les déterminismes. Nous sommes dans une société dure, tranchante, clivante, mais nous sommes la société et chacun d'entre nous, travaillant à reticoter un lien social distendu, partout, quels que soient son environnement ou son activité, travaille au progrès moral et au changement concret de notre société. Une société plus juste viendra peut-être des gouvernements politiques mais ce qui est à la portée de chacun d'entre nous ne peut, et ne doit pas, être négligé.

PROGRAMMES SCOLAIRES

Intégrer vraiment l'histoire coloniale dans les programmes scolaires

par **Louis-Georges Tin**,
*président du Conseil représentatif
des associations noires de France (CRAN)*¹,
maître de conférences à l'université d'Orléans

Il faudrait partir de cette idée simple : une meilleure connaissance du monde dans sa diversité devrait permettre de faire reculer l'intolérance.

À cet égard, l'histoire des Juifs de France est riche d'enseignements. Longtemps stigmatisés, discriminés, persécutés, ils furent au ^{xx}e siècle déportés dans les conditions que l'on sait. Même après 1945, ils durent encore se battre : parler de la Shoah n'était pas chose facile. L'antisémitisme n'avait pas disparu. Et le traumatisme était tel... Mais peu à peu, les survivants purent s'exprimer. Ils savaient que pour lutter contre la bête immonde, il fallait parler, témoigner, enquêter, mobiliser les historiens, les professeurs, la société toute entière. Ce ne fut pas facile, mais ce travail de péda-

1. Site web : le-cran.fr.

gogie ne fut pas sans effet. Pour lutter contre l'antisémitisme, la connaissance valait mieux que les leçons de morale, si bienveillantes fussent-elles.

Mais la bataille n'est jamais définitivement gagnée; elle est toujours à mener, encore et encore. Une professeur d'histoire racontait à quel point, depuis la seconde Intifada, il était devenu difficile pour elle d'enseigner en classe de 3^e : dès qu'elle abordait le chapitre consacré à la Shoah, un certain nombre d'élèves d'origine maghrébine, mais pas seulement, protestaient bruyamment : selon eux, parler du génocide, c'était faire de la « propagande pour Ariel Sharon et la colonisation israélienne dans les territoires occupés ». Certains même allaient jusqu'à développer des théories négationnistes. Grandes étaient la colère et la violence. Dans toutes ses classes de 3^e, la situation était intenable. L'année d'après, ce fut la même chose. Les leçons de morale n'y faisaient rien. La troisième année, cette enseignante changea de méthode.

En y pensant, elle se rendit compte que l'histoire du Maghreb était fort peu enseignée. Qu'on ne disait pas grand chose de la guerre d'Algérie, la première, qui fut non pas cette conquête héroïque qu'on présente parfois, mais bien plutôt une guerre coloniale, une guerre sale, comme toutes les guerres. Ce chapitre intervient normalement à la fin du programme de 4^e, très brièvement, et on n'y arrive jamais. Elle décida alors de le traiter au début du programme

de 3^e. Puis elle continua avec la fin du XIX^e siècle, puis la Première Guerre mondiale, la Seconde, la décolonisation, le monde d'aujourd'hui, etc. Et elle n'eut aucune difficulté avec quelque élève que ce fût. Mieux encore, jamais elle n'avait eu classe aussi attentive. Dès le début de l'année, les élèves écoutèrent avec beaucoup d'intérêt ce qu'elle avait à dire sur la colonisation de l'Algérie, et ils participèrent d'une manière remarquable. Et quand ensuite elle raconta la Première, puis la Seconde Guerre mondiale, jamais ils ne songèrent à perturber le cours. Nulle remarque déplacée sur la Shoah, nulle agression antisémite. Mais au contraire, des marques d'intérêt et de respect, régulières et renouvelées.

Jusqu'alors, les élèves de cette enseignante avaient le sentiment qu'en évoquant la mémoire de la Shoah, elle faisait de la « propagande sioniste ». Mais avec cette approche nouvelle, ils comprirent que le cours d'histoire raconte non pas une histoire pour les Juifs, ou pour les Arabes, mais une histoire globale, dans laquelle chacun a sa place. Des élèves qui, parfois, se voulaient opposés au système scolaire, aux Juifs, aux « Céfrans » et à la France elle-même, après ce cours sur la colonisation, l'écoutèrent avec une attention particulière. Ils croyaient, à tort ou à raison, que la France était hostile à la mémoire de leurs ancêtres, à la mémoire de la colonisation, et ils constataient que ce professeur leur enseignait une histoire qui était la

leur, mais aussi celle des autres. Au fond, grâce à cette perspective nouvelle, ces élèves étaient enfin réconciliés : leur mémoire était reconnue, leur histoire était enseignée.

La connaissance contre la violence, tel est le pari que nous faisons ici.

ENTREPRENEURS DES QUARTIERS

Pour un développement économique des quartiers à travers leurs entrepreneurs

par **Majid El Jarroudi**,
délégué général de l'Agence
*pour la diversité entrepreneuriale (ADIVE)*¹

Le développement économique des « quartiers populaires » par les forces économiques qui peuplent ces territoires est un thème étrangement absent du débat public. Comme s'il ne fallait parler des quartiers que sous l'angle des faits divers. Alors, rien de nouveau sous le soleil ? Pas vraiment : un formidable dynamisme entrepreneurial y réside ainsi que d'incroyables opportunités qui permettent – et permettront – de tirer la croissance économique de la France d'aujourd'hui, et de demain, vers le haut.

Pas convaincus ?

Saviez-vous par exemple que la Seine-Saint-Denis accueille la plupart des « data-centers » (serveurs) en

1. Site web : adive.fr.

France? Saviez-vous que le 93 est en passe de devenir un « hub d'innovation technologique » car ce territoire est un réservoir d'entrepreneurs, avec des infrastructures de logistique incomparables, et une proximité – stratégique – avec la capitale? Ces centres de données sont un exemple, parmi d'autres, qui montrent le dynamisme nouveau d'une zone qui fut, il y a peu encore, une des plus grandes « friches industrielles d'Europe ». Première vague de transformation radicale.

En effet, ces territoires sont en réalité des « clusters » en puissance qui tendent de plus en plus à s'affirmer. Les « quartiers » peuvent compter sur une localisation stratégique, un marché local puissant largement déconsidéré, un bassin d'emploi riche et une réelle connectivité entre les acteurs du territoire. Au demeurant, ces zones renferment des avantages compétitifs encore largement sous-exploités par le monde des affaires. C'est cette raison qui a présidé à la création de l'ADIVE en février 2009. Le rôle de notre organisation est de flécher, et de (ré-)orienter, les milliards d'euros générés par les achats effectués par les grands groupes privés et publics pour que l'activité économique puisse bénéficier à tous, y compris aux entreprises situées de « l'autre côté du périphérique ».

Quel rôle pour la puissance publique ?

C'est un pari sur l'avenir simple que nous faisons, et qui a le mérite de coûter très peu au budget de l'État : encourager et inciter les grands groupes à ouvrir leur chaîne d'approvisionnement à la diversité des entreprises compétitives et innovantes présentes sur ces territoires. Cet encouragement n'est pas nécessairement obligé de se manifester par une « incitation » financière ou des aides de la part de l'État : en effet, de nombreuses pistes existent, de l'outil législatif à la mobilisation autour du « label diversité » (en y incluant par exemple une référence claire à la diversité dans les achats), ou encore via un travail autour du code des marchés publics. L'objectif, *in fine*, reste le même : favoriser et inciter la création d'emplois durables et non délocalisables dans une logique de solidarité territoriale. C'est en soutenant l'activité locale à travers la commande publique ou privée que nous serons en mesure de créer des emplois pérennes.

En conclusion, le combat de l'ADIVE est de faire accepter une nouvelle répartition « plus juste » de la création de richesse et de valeur ; en engageant des pratiques responsables dans les achats, les grandes entreprises, les TPE/PME et les territoires peuvent tous en sortir grandis. C'est cette deuxième vague de transformation radicale que nous appelons de nos vœux.

TROISIÈME PARTIE

CITOYENNETÉ ET SÉCURITÉ

DISCRIMINATIONS

Combattre les discriminations

par **Madjid Si Hocine**,

médecin et animateur de l'association L'égalité d'abord¹!

Le débat sur la question des discriminations est incontournable. On a déjà progressé puisqu'on a désormais quitté l'époque où Jacques Chirac, président de la République, s'étonnait du fait que l'on puisse refuser l'accès d'une boîte de nuit à un Maghrébin et que les multiples campagnes de testing ont prouvé le fait discriminatoire. On sait que les discriminations portent sur le logement, l'emploi, le déroulement de carrière, l'accès aux loisirs. Elles sont dues à l'origine, la race, la religion supposée, le lieu de résidence, le sexe... À dire vrai les motifs de discriminer ne manquent pas!

La discrimination est rarement avouée, bien que peu « pénalisée » : trois condamnations en 2010, deux en 2009, et, année faste, 2002, onze condamnations². Il en est de la discrimination comme de l'alcoolisme,

1. Site web : legalitedabord.fr.

2. Source : ministère de la Justice/SG/SDSE/Exploitation du casier judiciaire.

une pratique secrète et souvent honteusement dissimulée même quand elle est institutionnalisée. On se souvient d'Adecco recrutant pour Garnier des candidats BBR (bleu, blanc, rouge), condamné en 2011 après cinq années de procédure, ou encore d'Air France affectant ses personnels navigants en fonction de leur origine sur des destinations spécifiques. Même chose pour Eurodisney, mettant face au public les seuls salariés « européens ». La liste est très longue, trop longue. Marie Diouf a 2,5 fois plus de chances d'être recrutée selon une étude méticuleuse de l'université de Stanford que Khadija Diouf. Un Arabe a 7,5 fois plus de chance d'être contrôlé qu'un Blanc européen et un Noir 6,5 fois (nouvelle étude à l'initiative d'une fondation américaine)!

Quelles propositions faire?

Mieux connaître les discriminations

On ne peut éradiquer que ce que l'on connaît. La prise en charge des questions de discrimination impose des études épidémiologiques. L'écueil principal est le dogme du refus de la réalisation de statistiques ethniques. Étrange posture! On sait exactement combien il y a de personnes infectées par le VIH ou combien il y a de téléviseurs dans le domicile des Français, mais il est très difficile de mesurer l'importance des discriminations en raison de l'origine ou de

la religion. Drôle de paradoxe qui fait que l'on parle d'un sujet sans la rigueur du chiffre, et qu'en vertu d'un principe républicain très respectable, on se refuse un moyen d'agir.

Oui aux statistiques ethniques ! Il faut être capable de lutter à armes égales. Il ne faut pas en avoir peur, il existe des moyens de sécuriser et d'anonymiser les données et les fichiers générés. Le modèle du recensement, gigantesque compilation d'informations sensibles, est une bonne base. Le consentement et l'anonymat doivent être les deux seuls impératifs. Il existe des moyens de les garantir raisonnablement et plusieurs études pourraient être menées très facilement dans des quartiers défavorisés sur la base de questionnaires anonymes, le fait d'accepter d'y répondre étant déjà une preuve de consentement des participants. Ce genre de questionnaires est réalisable dans le milieu professionnel (entreprise privée et administration), les établissements scolaires, les structures de santé, etc. Ce seraient des études de ressenti. Quand les résultats seraient croisés avec d'autres statistiques, on pourrait apprécier par exemple l'écart entre le ressenti et la réalité. On peut entre autres mesurer ainsi la distribution du personnel en fonction de l'origine et du diplôme. Depuis les années 1970, les États-Unis offrent la possibilité aux citoyens de s'« auto-déclarer » ou de s'« auto-classer » et cela fait longtemps qu'ils se sont débarrassés du « *color blindness* ».

Mener ces études nécessite des moyens, financiers et humains. Plusieurs pistes pour cela : tout d'abord la création de bourses de recherche destinées à des doctorants pour multiplier les travaux et les réflexions sur le sujet. Bourses issues de fonds publics mais pourquoi pas aussi par le recours au mécénat avec des fonds versés à une fondation de lutte contre les discriminations, en particulier par des entreprises qui y gagneraient une image d'entreprise responsable et des exemptions fiscales. Cette fondation aurait vocation à lancer des appels à projets, que ce soit pour des travaux de recherche ou des actions de lutte contre les discriminations (contrôle du fonctionnement assuré par la Cour des comptes ou le Comité de la Charte).

Une étude de suivi de cohorte, comme celle de Framingham, devrait être perpétuellement en cours avec de nouvelles inclusions d'individus pour suivre l'évolution de la population, les parcours, les difficultés rencontrées pendant des périodes longues, idéalement en partant de l'enfance ou au plus tard de l'adolescence. Au fur et à mesure du temps, on aurait un formidable réservoir de données.

*Mieux faire connaître les discriminations
au grand public*

Beaucoup de nos concitoyens ne mesurent pas l'importance ni même l'existence des discriminations. Certains ne comprennent pas la gravité des choses et

sont même convaincus de bonne foi qu'il y a une explication rationnelle au phénomène. Ils sont parfois encouragés par des discours du type : « C'est normal de contrôler plus les Noirs et les Arabes car tout le monde sait que la plupart des trafiquants sont noirs ou arabes. » Il faut imposer le débat dans la société française, non pas pour développer une forme de repentance ou pour entretenir une victimisation, mais pour faire entendre que les discriminations sont un poison, qu'elles sont injustifiées et qu'elles sont passibles de sanctions. Développer le débat a aussi une autre vertu, prouver à ceux qui se sentent délaissés et discriminés que, d'une part, ils ne sont pas responsables de leur sort, et que, d'autre part, on ne laisse pas faire. Ce sera la marque que l'État et la République sont attentifs au sujet.

Le meilleur instrument reste la télévision : on attend des campagnes de spots (sur le modèle de celles pour l'arrêt du tabac, les violences routières...), des émissions de débats sur les chaînes publiques, des campagnes d'affichages à mener régulièrement.

Faut-il créer un ministère, un haut-commissariat ? Le débat reste ouvert, mais si c'est le cas, cela ne doit pas être une coquille vide et sans pouvoir comme on a pu le voir dans le passé. À sa tête, il ne peut y avoir qu'une forte personnalité, compétente en la matière et dotée d'une solide connaissance du sujet.

Modifier les représentations sociales

On est aujourd'hui à certains égards dans une situation proche de celle qui a précédé la Révolution française : une crise économique, et une partie de la population qui se sent exclue, une colère et un ressentiment qui vont croissant. Certains sont pénalisés pour des motifs économiques, d'autres en raison de leur origine, d'autres encore cumulent les deux handicaps. Des pans de la population, faits de gens pourtant citoyens du même pays, ne se côtoient qu'incidemment (on peut ici regretter la disparition du service militaire).

Il est urgent de modifier un certain nombre de représentations sociales pour, si j'ose dire, « les deux parties ». On doit faire admettre par tous qu'on peut avoir un père éboueur malien et être français, être descendant d'un immigré algérien et être médecin voire conseiller du président de la République sans être membre de l'énarchie qui se sentira sans doute bousculée. Énarchie dont la qualité première n'est pas pour l'instant de connaître la diversité sociale et donc encore moins la diversité ethnique.

Pour cela, il faut lancer un immense travail d'icnoclaste, c'est-à-dire de briseur d'images.

En tout premier lieu, proscrire à tout jamais l'expression « français d'origine... » qui, elle, a droit de cité contrairement aux statistiques ethniques... On

ne voudrait plus non plus entendre parler de « corps français traditionnel », terme qu'avait employé le ministre d'une République dont nous sommes tous supposés être des enfants également aimés et traités.

Il faut aussi majorer dans les médias la représentation des couches sous-représentées pour un reflet juste et égal de la réalité de la population française aujourd'hui. La contribution d'un Rachid Arhab présentant le journal télévisé est sans doute plus importante que toute forme de discours de lutte contre les discriminations. Une série comme « Plus belle la vie » en a fait plus pour montrer qu'une famille maghrébine est une famille comme une autre que n'importe quelle étude sociologique. Djamel Debbouz, Omar Sy, etc. jouent le même rôle qu'ont pu le faire Arnold et Willy aux États-Unis ou le *Cosby Show* (je ne suis pas loin de penser que c'est grâce au *Cosby Show* que les Américains ont pu voter pour Barack Obama). Imposer des visages différents et donc des références différentes que celles couramment diffusées permettra un plus juste reflet de la normalité de ces éléments perçus encore trop souvent comme allogènes.

La valorisation des réussites a elle aussi une double vertu, prouver à ceux qui se sentent condamnés à l'échec et au rejet que les parcours brillants, les nominations et les hautes fonctions sont possibles, mais aussi prouver à ceux qui en doutent encore que l'on n'est pas obligé de cantonner les fameux « issus de »

aux fonctions subalternes. Il faudrait presque des quotas dans l'attribution de décorations pour que la Nation rende hommage à ces parcours. Mais il faut aussi convenir que ce n'est pas « Polytechnique ou rien », les parcours d'ascension se font sur plusieurs générations, paysan, ouvrier des villes, puis à la génération suivante instituteur, et plus tard dans le déroulé des générations, médecin, avocat, journaliste, ingénieur... Tout ne peut se faire d'une génération à l'autre, mais il doit être acquis que chaque génération doit avancer plus loin que la précédente. Seule l'école peut permettre d'y arriver.

La question de l'école permet de faire la transition vers le débat sur les quotas. Il ne peut être balayé sous prétexte d'égalité républicaine, puisque ce peut être justement une solution pour la rétablir. Comment faire quand des situations présentent un tel retard qu'il faut donner une forme de « coup de pouce » pour les corriger? Même chose pour ce qu'on appelle la discrimination positive, il serait d'ailleurs préférable d'utiliser le terme d'« *affirmative action* », d'action positive, je dirais d'action compensatrice. Il faut clairement le dire : quand les choses ne se font pas naturellement, il faut utiliser des mesures correctrices, sans imposer pour autant des quotas ethniques partout, mais dans des endroits déterminants pour l'avancée sociale.

Les testings à l'entrée des boîtes de nuit c'est bien, mais à l'entrée de l'ENA ou de la haute fonction

publique et des postes à responsabilité c'est mieux! On voit bien l'impulsion provoquée par les mesures prises à Sciences po il y a quelques années et qui ne sont plus contestées aujourd'hui. L'État a là un rôle essentiel à jouer, il ne faut pas hésiter à étendre ce genre de mesure de promotion à l'accès à l'Université et surtout aux grandes écoles. Mais il faut aussi et surtout agir à la source, c'est-à-dire au niveau de l'enseignement dans les quartiers populaires, là où tout commence :

- classes à effectif réduit ;
- tutorat par des enseignants ou un adulte référent pour les enfants fragiles ;
- généralisation et caractère obligatoire de l'étude ;
- revalorisation de l'enseignement professionnel ;
- régionalisation des offres de formation en fonction des besoins locaux ;
- internat pour les enfants en difficulté, en perte, mais aussi pour « extraire » les enfants brillants qui ne trouvent pas toujours un milieu propice à leur épanouissement (il ne faut pas méconnaître le risque de nivellement par le bas de celui qui est considéré comme un « bolos » et qui doit se soumettre au modèle dominant).

Punir et réprimer les discriminations

À tout seigneur, tout honneur, il faut commencer par les politiques. Ceux qui ont tenu des propos où ils parlaient de « sous-hommes », ceux qui dans des tweets ont fait preuve d'un mépris pour des gens supposés héritiers de l'esclavage, auraient dû être déchus de leur mandat. Le politique est un élu de la Nation, il a un devoir d'exemplarité et ne peut se faire l'apôtre de propos et de pratiques de cet ordre.

Il faut punir les pratiques discriminatoires et le racisme. Pour cela, il faut une grande loi sur la discrimination. On dira « une de plus », certes, mais celle-ci doit prévoir des sanctions fortes et communiquer sur l'existence de ces sanctions. Il y a moins de vingt condamnations pour discrimination par an. Il faut souvent plusieurs années pour que les procédures aboutissent. Les procédures doivent, dans ces situations où l'on doit aller vite quand il faut un logement, un emploi..., être raccourcies avec la possibilité d'une procédure en référé pour discrimination. Dans ces procédures, le testing doit être reconnu comme un commencement de preuve.

Le dépôt de plainte doit être facilité et enregistré dans les commissariats de police, l'anonymat des procédures doit être garanti pour éviter représailles, sanctions, menaces d'employeur. Le délégué départemental du Défenseur des droits doit se voir doter de

plus de moyens et de pouvoirs, il doit pouvoir se substituer au plaignant dans une procédure pour protéger celui-ci.

Dans la lutte contre les discriminations, la prévention par l'éducation et la prise de conscience sont indispensables, mais la sanction est incontournable, on en a pour preuve l'effet dissuasif de la loi Gayssot sur le racisme.

En revanche, la sagesse impose de se garder de tomber dans des excès et de voir et/ou de poursuivre la discrimination là où il n'y en a pas, travers toujours possible.

En conclusion, le retard pris dans la lutte contre les discriminations est une faute politique et une immense erreur de gestion des ressources humaines du pays. Il est urgent d'agir contre elles. Le poison qu'elles représentent, quelles qu'elles soient d'ailleurs (sexe, âge, handicap), est tellement important que s'impose une attitude pragmatique et de bon sens. On ne doit s'interdire aucun moyen en vertu de dogmes. La volonté et l'opiniâtreté du politique et des acteurs sociaux sont indispensables. Ce n'est pas une grande cause nationale, mais une grande cause qui pourrait sauver l'idée même de la Nation que se font les républicains.

INSÉCURITÉ CIVILE, INSÉCURITÉ SOCIALE

Former et sécuriser les parcours de vie : la construction d'une nouvelle citoyenneté responsable

par **Nassurdine Haidari**,
adjoint au maire du 1^{er} secteur de Marseille,
délégué à la Jeunesse, aux Sports et à la Politique de la ville

De l'insécurité sociale à l'insécurité civile

Une fois de plus, les règlements de compte à l'arme lourde dans les quartiers nord de Marseille ont plongé la cité phocéenne dans la spirale du sang et de la peur. Ces jeunes tombés sous le feu de la « kalach » ont été abattus en plein jour sous le regard d'enfants innocents, comme si le crime ne se cachait plus, comme si ces voyous encagoulés pouvaient condamner à mort en toute impunité.

Ces crimes ne sont plus de simples règlements de comptes entre bandes rivales organisées, pour contrôler un bout de territoire ou s'emparer d'une cargaison de « shit » ou de « coke », qui sera savamment distillée dans toute la ville par les bataillons de

la délinquance et du crime. Aujourd'hui ces crimes d'une extrême violence sont devenus une marque de défiance à l'égard de toute autorité et une menace permanente pour l'ensemble des Marseillais.

Ces règlements de comptes en cascade, qui ébranlent le vivre-ensemble des Marseillais, traduisent non seulement le désespoir d'une certaine partie de la jeunesse marseillaise, proscrite, réduite à des conditions de vie misérables et vautrée dans le trafic de drogue, mais surtout la mainmise des dealers sur nos quartiers. La drogue ne détruit plus simplement des parcours de vie, elle délimite des territoires, elle organise une économie, elle fait vivre des familles entières, elle accompagne l'insertion sociale des plus jeunes, et elle congédie des habitants jugés trop encombrants. Une gangrène qui s'étend dorénavant sur toute la ville...

La question de l'insécurité civile se pose d'une manière particulièrement aiguë à Marseille. Et il faut à présent avoir le courage de la regarder en face. Cependant, la regarder frontalement, sans regarder avec la même exigence l'insécurité sociale, qui est l'une des racines du mal marseillais, ne saurait apporter à Marseille et aux Marseillais des solutions à long terme. Car aucune réponse temporaire ne sera capable de faire reculer l'organisation de ces crimes de sang et aucune réponse temporaire ne pourra porter durablement atteinte à la première économie de ces quartiers dits sensibles.

Qu'est donc cette insécurité sociale qui accule cette jeunesse marseillaise à accepter de jouer avec des vies pour une poignée d'euros? Que dire de cette ville qui plonge inexorablement dans une précarité endémique qui condamne dès le plus jeune âge? 44 % des moins de 18 ans vivent sous le seuil de pauvreté; le chômage touche 30,5 % des moins de 25 ans et atteint le taux vertigineux de 49,9 % dans certaines cités sensibles. Que dire de la crise du logement, qui concentre toujours les mêmes populations aux mêmes endroits, créant une ville à deux visages? Que dire du niveau d'éducation de cette ville, quand plus de 24 % des Marseillais sortent du système scolaire sans diplôme ni formation, les éloignant définitivement des emplois disponibles?

Oui! Une partie de Marseille s'éteint dans cette dégradation des conditions d'existence et une autre partie de la ville s'éteint dans ces trafics de drogue qui assègent nos cités, détruisent la scolarité de nos enfants et étouffent nos réussites. Oui! Cette insécurité sociale multiplie les effets de cette insécurité civile que nous condamnons de toutes nos forces. Lutter contre ces trafics de drogue passera impérativement par une réponse « sécuritaire constante » mais surtout par des mesures sociales plus que nécessaires dans la métropole la plus inégalitaire de France. Car lorsque les armes parlent, la démocratie se tait.

De l'économie parallèle à l'emploi réel

L'économie parallèle est devenue en quelques années le premier bailleur de fonds de ces jeunes exposés à la dégradation avancée des conditions de vie. Dans ces quartiers touchés par le chômage de masse, l'emploi réel doit se substituer à l'économie parallèle. Plus l'emploi avancera, mieux le trafic de drogue reculera. Pour ce faire, la création d'une plateforme de formation de proximité implantée au cœur des cités sensibles sera le pilier du retour au vrai travail. La plate-forme anticipera les formations donnant accès à l'emploi disponible afin d'offrir de réelles opportunités d'embauche. Un véritable plan de formation local qui donnera la possibilité aux plus fragiles d'accéder aux emplois trop souvent cachés et qui permettrait à Marseille, comme à toutes les autres villes de France, de connecter le marché de l'emploi aux quartiers défavorisés.

NOUS... LA CITÉ

Pour améliorer la vie dans les cités

par **Joseph Ponthus**,
*coauteur de Nous... la cité*¹

Après concertation, les coauteurs de *Nous... la cité* avancent les propositions concrètes suivantes :

— dissolution immédiate et effective des Brigades anticriminalité (BAC), source de provocations, d'arrestations arbitraires, voire de décès « inexplicables » dans les quartiers populaires ;

— enquêtes administratives indépendantes sur les décès dans lesquels la Police nationale est impliquée sur le modèle du Contrôle général des lieux de privation de liberté, avec élargissement des fonctions de veille et de conseil à des fonctions décisionnelles pour le Contrôle général et pour cette nouvelle instance ;

— application immédiate des propositions relevées par la « Conférence de consensus » dans le cadre de la politique pénale française : abolition des peines

1. Rachid Ben Bella, Sylvain Erambert, Riadh Lakhechene, Alexandre Philibert et Joseph Ponthus, *Nous... la cité*. « On est partis de rien et on a fait un livre », Paris, La Découverte, 2012.

plancher, élargissement de l'application des peines, fin des quartiers disciplinaires, des fouilles à nu, etc. ;

— strict contrôle des reportages « *embedded* » avec la police ou tout type de forces de l'ordre ;

— droit de regard et de correction sur ces mêmes reportages par les habitants des quartiers populaires concernés ;

— développement des conseils de quartier autonomes et d'associations d'habitants avec pouvoir décisionnel par rapport à des enjeux municipaux.

UNE DIMENSION EUROPÉENNE

Égalité et relations aux institutions : une question également européenne

par **Christophe Bertossi,**

Guillaume Capelle et Lise Thibult

*du Centre Migrations et Citoyennetés de l'Institut français
des relations internationales (IFRI), Paris*

L'enjeu de l'égalité dans les quartiers populaires n'est pas uniquement une question française, loin s'en faut. Depuis septembre 2011, un projet du Centre Migrations et Citoyennetés de l'Institut français des relations internationales (IFRI) propose d'ouvrir cette réflexion à plusieurs pays européens. Ce projet a pour nom SUCCESS¹.

Un projet européen de participation locale

À Montreuil, Palerme, Birmingham et Oeiras (près de Lisbonne), des groupes d'une quinzaine d'acteurs

1. Ce projet est soutenu par le programme « L'Europe pour les citoyens » de la Commission européenne et le Conseil régional d'Île-de-France, et développé en partenariat avec la Fondation Calouste Gulbenkian, l'université de Palerme et la ville de Birmingham.

locaux ont été mis sur pied. Ils réunissent des habitants et des représentants d'institutions sociales, sanitaires, éducatives ou de la police à l'échelle d'un quartier. Ces quatre groupes se rencontrent régulièrement et fonctionnent en réseau par l'intermédiaire d'une plate-forme sociale que nous avons développée pour eux².

Ensemble, ils travaillent à l'élaboration d'un diagnostic et de propositions sur les relations souvent distantes ou conflictuelles avec les institutions et sur l'enclavement géographique mais aussi culturel et social de leurs quartiers.

L'essentiel du projet est de donner une voix à ces acteurs en suivant un schéma « bottom-up », allant des citoyens vers les institutions nationales et européennes, et les médias. Les réalités vécues dans ces quartiers viennent nourrir le dialogue entre habitants et institutions, et constituent le socle d'une discussion de dimension européenne.

Cette perspective comparée à l'échelle de l'Europe met en lumière de fortes similitudes : tous les quartiers sont confrontés aux mêmes problématiques d'enclavement, de stigmatisation de ces territoires et de leurs populations, d'une faible participation citoyenne et d'un déficit de confiance entre habitants et institutions.

Cela souligne surtout des réalités historiques, sociales, politiques ou culturelles très variables d'un

2. www.voicingsuccess.eu.

quartier à l'autre. L'histoire récente de l'immigration à Palerme n'est pas comparable avec celle qu'a connue Birmingham dans les années 1960. L'organisation des « communautés », la place des associations, leurs relations plus ou moins négociées avec la police, très développées à Birmingham, sont des réalités plus faibles à Montreuil et Oeiras, et quasi inexistantes à Palerme.

Ces problématiques communes et ces différents contextes constituent le cadre général du travail des soixante citoyens qui se sont lancés dans ce projet et qui les conduiront, fin 2014, à formuler des propositions sur ce que pourrait être une politique européenne de la citoyenneté.

Une comparaison européenne pour mieux lutter contre les préjugés sur les quartiers

Une image sociale stigmatisante de ces quartiers populaires isole leurs habitants et nourrissent des préjugés à leur égard : « trafics », « délinquance », « immigration », « problèmes des banlieues », « émeutes », « incivilités ». Mais d'un quartier à l'autre, le contexte institutionnel et social est très différent et ces questions ne se posent pas de la même façon.

Ainsi, à Birmingham, la police a organisé des consultations de citoyens et la première élection au suffrage universel du n° 1 de la police pour la région

des West Midlands à l'automne 2012. Les « communautés » locales sont un interlocuteur consacré des forces de l'ordre, des officiers étant chargés spécialement de la relation avec les citoyens, et une attention particulière est accordée aux problèmes de racisme.

Palerme offre un exemple tout à fait opposé : les forces de l'ordre n'entrent pas dans le quartier immigré de Ballarò, où l'on ne trouve qu'une seule école. Quartier le plus densément peuplé, Ballarò apparaît comme « vide » au recensement, une majorité de ses habitants étant en situation irrégulière. D'où des politiques éducatives et sociales dépendantes des associations locales, généralement liées à l'Église catholique, et des politiques locales peu développées, dans un contexte général d'absence de participation citoyenne à Palerme – le problème n'est donc pas uniquement celui des populations immigrées.

À Montreuil, la relation entre les habitants et la police est perçue comme particulièrement conflictuelle. Le quartier ne possède aucun commissariat sur place. La BAC y « descend » parfois en cas d'incident. Les habitants ressentent comme « arbitraires » ces « descentes », ainsi que les contrôles au faciès et l'usage parfois disproportionné de la force. À cela s'ajoute l'enclavement géographique et social du quartier, qui est mal desservi par les transports en commun et que les habitants du centre-ville ne connaissent pas. Cet enclavement est également culturel, faisant du Morillon un îlot où ceux qui n'habitent pas le quar-

tier n'ont pas de raison d'y venir. Cette distance aggrave *in fine* la relation aux forces de l'ordre, structurée autour de peurs croisées, entre les habitants et les policiers, et empêche que cette relation apparaisse « normale » aux uns comme aux autres.

Autre exemple, le Portugal. Helder, un membre du groupe du quartier d'Outurela-Portela dont la famille est originaire du Cap Vert, raconte qu'« au Cap Vert, de très grandes familles vivent dans des villages éloignés les uns des autres. Quand il y a un enterrement, les proches doivent marcher sur plusieurs kilomètres et se réunissent autour d'un repas. Au Portugal, les gens du Cap Vert ont conservé cette tradition. Un jour, la police a vu beaucoup de gens se rassembler en bas d'un immeuble dans le quartier. Les policiers ne connaissaient pas les pratiques de la communauté capverdienne... En voyant autant de monde, leur première réaction a été d'appeler des renforts! » Helder conclut : « Beaucoup de conflits pourraient être évités si l'on encourageait la police à rencontrer et faire la connaissance de la communauté avec laquelle elle travaille. De cette manière, son travail deviendrait plus efficace... »

Le constat est partagé par tous les groupes et ne concerne pas seulement la relation aux forces de l'ordre : les représentations publiques stéréotypées des « quartiers » ont un coût sur l'efficacité des institutions telles que l'hôpital, la police, l'école dans ces territoires. Il devient alors essentiel d'organiser un

dialogue permanent entre les représentants locaux de ces institutions et les habitants. Cela permet de révéler des préjugés mais aussi des angoisses, de part et d'autre de la relation entre institutions et habitants. C'est à cette mission que s'attèle SUCCESS.

Remettre l'Europe au cœur de la réflexion sur l'égalité dans les quartiers populaires

Plus généralement, les participants constatent un décalage entre les valeurs fondatrices de l'Europe telles que l'égalité, la dignité et le respect de la personne d'une part, et l'exercice quotidien de la citoyenneté, semé d'embûches, d'autre part.

Cette réflexion ne s'appuie pas sur les principes abstraits d'une citoyenneté européenne trop souvent perçue comme étant « éloignée » des citoyens ou comme une question « réservée » aux élites culturelles et politiques des pays européens, mais sur les vécus concrets et quotidiens de ces habitants et professionnels.

Les pistes de réflexion initiées par SUCCESS concernent d'abord l'extension du droit de vote local et national des étrangers. La question n'est pas obsolète, tout particulièrement dans des contextes comme la Sicile ou la région de Lisbonne, qui connaissent une immigration récente. C'est une question de citoyenneté également pour les groupes du projet en France et en Grande-Bretagne. De ce fait, la question

de l'élargissement du vote des étrangers aux élections nationales devrait être posée au niveau européen.

Ensuite, à la notion d'« intégration » qui fonctionne souvent comme un synonyme d'« assimilation », tous les groupes s'accordent pour lui préférer la conception d'une citoyenneté active de tous. Dans un contexte de diversité socioculturelle, le processus de rapprochement, de dialogue et d'échanges culturels que suggère une telle citoyenneté active est à double sens. En effet, il va des « nouveaux » citoyens vers les sociétés européennes dont ils sont les membres à part entière – une qualité qui doit leur être reconnue sans condition. Il va également des sociétés européennes vers les populations immigrées et leurs descendants, en faisant en sorte par exemple que les réalités de cette diversité sociale, culturelle et religieuse soient mieux connues, et qu'elles deviennent une dimension normale et valorisée des sociétés européennes. Ce processus pourrait être davantage encouragé par la mise en place de programmes de formation des professionnels de la santé, de l'éducation ou des forces de l'ordre, programmes qui pourraient être initiés au niveau européen.

Par ailleurs, la pratique de la citoyenneté se heurte à un déficit de connaissances des populations des quartiers populaires à l'égard du fonctionnement des institutions. Les institutions nationales sont peu connues, perçues comme distantes, et on ne leur accorde pas beaucoup de crédit. Les institutions européennes et les programmes de l'UE en matière de vie

associative, d'activités culturelles, d'éducation ou de formation restent aujourd'hui totalement inconnus dans ces quartiers. Si un accès à l'information s'avère nécessaire, il n'en demeure pas moins qu'un travail plus en profondeur doit être réalisé, dans le but de rapprocher l'Europe et les citoyens, tout en redéfinissant substantiellement le projet européen et en associant les habitants des quartiers populaires à ce travail de redéfinition. S'annonce alors un travail de long cours qu'il faut imaginer et structurer, très pragmatiquement.

Autre piste suivie par les participants au projet SUCCESS : sur le modèle du Parlement des jeunes qui existe en Grande-Bretagne, des forums publics pourraient être ouverts aux citoyens les plus jeunes. Ces forums travailleraient de concert avec les institutions publiques, qui, de leur côté, recevraient des formations sur le quartier dans lequel elles doivent travailler. Enfin, l'accent mis sur la lutte contre toutes les formes de discriminations est partagé par tous les groupes du projet.

Toutes ces pistes donneront lieu en décembre 2014 à des propositions et des recommandations qui seront présentées aux décideurs européens sur l'avenir d'une politique de la citoyenneté dont l'échelle de référence tient dans l'articulation entre le local, le national et la dimension européenne.

QUATRIÈME PARTIE

CULTURE ET MÉDIAS

AUDIOVISUEL ET DIVERSITÉ 1

L'audiovisuel français doit refléter les réalités qui traversent la société

par **Rokhaya Diallo**,
éditorialiste et cofondatrice
*de l'association Les Indivisibles*¹

Proposition compilant les propositions effectuées par Noria Belgherri, Laurence Lascary, Bader Lejmi et Linda Baha – membres des Indivisibles – dans l'Appel pour une République multiculturelle et postraciale en 2010

La radio et la télévision sont de puissants médias qui touchent des publics variés. Leurs dirigeants ont donc une indiscutable responsabilité quant au fait de veiller au respect de la représentation objective de la diversité de la population française. Ainsi, pour toute coproduction ou pré-achat de programmes de fiction, animation ou flux, les diffuseurs français doivent imposer dans leurs contrats avec les producteurs une clause engageant ceux-ci à respecter au mieux cette représentativité tant dans le scénario, le casting, que

1. Site web : lesindivisibles.fr.

l'équipe de production. La responsabilité des diffuseurs doit également être engagée dans la ligne éditoriale de ces productions et ils doivent veiller à ne pas tolérer d'insinuation ou de renforcement des préjugés racistes.

Les chaînes doivent opérer une réelle diversification de leurs sources d'achats (notamment en recourant aux sociétés de production et aux artistes issus des quartiers populaires) et des cadres des unités de programmes.

L'État pourrait également subventionner la création d'une banque d'images avec des citoyens français sans discrimination aucune pour servir d'illustrations à des publicités. Au quotidien, les images que nous percevons de la société française modèlent nos représentations de sa composition, de son visage. Ce qu'on nous donne à voir influence très fortement notre idée de ce que sont la France ou les Français aujourd'hui. Or trop souvent – de la télé à la presse en passant par le Web, la radio ou les affiches publicitaires – les personnes non blanches sont absentes de ces représentations de la France, cantonnées à des positions communautaires.

Les agences de communication, les entreprises, et l'ensemble des métiers de la communication, utilisent des visuels qui sont achetés à l'étranger, dans des banques d'images américaines notamment. Afin de disposer d'images de personnes plus « représentatives »

de notre population, nous proposons la constitution d'une banque d'images de résidents français. Le choix ainsi que les prix proposés par cette banque d'images devront être suffisamment attractifs pour que les différents acteurs préfèrent piocher parmi ces visuels.

Enfin, les médias d'information doivent veiller à adopter une phraséologie et des orientations éditoriales veillant à ne pas stigmatiser les populations « non blanches » : interdire la mention des origines des protagonistes de faits divers quand cela n'apporte rien à l'information, circonscrire le terme d'« intégration » à des populations primo-arrivantes, l'analyse d'un événement ne doit jamais se faire uniquement sur des critères ethno-raciaux.

Un traitement égalitaire des origines dans la circulation de l'information doit être effectué. Il ne doit pas être perdu de vue que la plupart des individus mentionnés sont des Français égaux en citoyenneté quelles que soient leurs origines. En effet, il n'est pas rare que seules les ethnicités non blanches soient mentionnées le plus souvent dans des circonstances contribuant à alimenter les préjugés à l'encontre des groupes minoritaires.

AUDIOVISUEL ET DIVERSITÉ 2

L'audiovisuel public aux couleurs de la France

par **Nordine Nabili**,
*directeur du Bondy Blog*¹

Les médias expriment les représentations que la société a d'elle-même. Il est donc impératif d'utiliser un levier politique à la disposition des décideurs publics : le service public audiovisuel. Il s'agit de faire comprendre et de montrer à tous les personnels leur intérêt à prendre en compte la diversité. Chacun doit veiller à la qualité de son message dans un souci de responsabilité en matière de cohésion sociale et de lutte contre les discriminations.

Chaque média, dans son domaine de compétences et son cahier des charges, doit faire preuve d'ambition et de pédagogie pour susciter l'adhésion en interne et en externe, parce que la diversité est source de performances économiques et de développement des audiences. Pour atteindre ces objectifs, il faut irriguer les organigrammes des groupes, les rédactions, les

1. Site web : bondyblog.fr.

unités de fictions, la publicité, la production de documentaires, les orientations DRH, les stratégies marketing, la formation continue des journalistes. Les références aux engagements du service public sur ces questions doivent faire l'objet d'études indépendantes dans des rapports officiels, pour nourrir la réflexion de la vie parlementaire, ainsi que les débats dans les médias.

Il s'agit d'aider les professionnels de l'audiovisuel à s'affranchir des schémas de pensée préexistants pour définir des politiques managériales et de créations innovantes sur les thématiques de la diversité. Il faut formuler des propositions aux différentes directions (DRH, information, programme, fiction, documentaire, marketing...) en s'appuyant sur leur recherche personnelle mais aussi en s'inspirant d'exemples pertinents en France et à l'étranger.

Les médias publics doivent entretenir des relations régulières avec les pouvoirs publics, les institutions, le monde de l'entreprise, le réseau associatif et les membres de la société civile pour faire passer leur message et rester en phase avec les dynamiques liées à ces thématiques. Une concertation permanente avec des médias européens partenaires s'impose.

Pour être en alerte afin de suivre et informer les cadres des différents groupes sur l'actualité et les grands enjeux autour des questions liées à la diversité et aux thématiques urbaines en France et en Europe,

la création d'une Fondation « Médias/Diversités/Banlieues » avec un financement mixte (fonds européen, État, collectivités locales, entreprises de presse et hors presse) s'impose.

Un comité technique ou groupe de travail pourrait réfléchir aux objectifs, aux actions et au montage financier de cette structure susceptible de s'inscrire dans un mouvement profond, de devenir leader sur ces questions. Quelques pistes à explorer (liste non exhaustive) :

— création d'une **Conférence annuelle** sous l'égide des ministères de la Culture/Communication et de la Ville sur le traitement des questions urbaines dans les médias afin de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble des acteurs des médias : agences et entreprises de presse, sociétés de production, éditorialistes, sociétés de journalistes, syndicats, écoles de journalisme, Commission de la carte... ;

— développer la **formation continue** des journalistes professionnels à la diversité, aux questions urbaines et à la prévention de la discrimination, en leur permettant de mieux comprendre ces enjeux. Il est nécessaire de mener des programmes d'information et de formation qui prévoient différentes pratiques et approches pour comprendre les questions interculturelles et les mutations sociales en cours ;

— élargir le **panel d'experts** pour aider les rédactions à ouvrir l'éventail de leurs invités aux experts

issus de la diversité. Ces experts doivent être appelés à traiter tous les phénomènes de société en France, en Europe ou dans le monde ;

— organisation d'un événement national autour de la **création audiovisuelle** « Nouveaux talents, Nouveaux outils, Nouveaux usages » ;

— développer un **maillage territorial** avec les acteurs engagés sur ces questions (appel à projets, création de bourses, Prix de l'initiative citoyenne...);

— développement d'un partenariat privilégié avec **des universités et des lycées** : échanges pédagogiques, visite des journalistes du groupe dans les établissements, appel à projets, animation de débats, stages, orientation sur les métiers du groupe ;

— **participation active** de France Télévisions et de Radio France aux rencontres (événements, colloques, débats...) sur les questions de diversité. Le groupe doit se positionner comme un acteur incontournable et engagé sur ces questions ;

— faire évoluer la **sociologie des étudiants** des grandes écoles de journalisme. Pour cela, il faut dupliquer l'expérience « Classe prépa égalité des chances ESJ Lille/BondyBlog » aux concours des écoles, sur tout le territoire. Pour faire entrer des profils issus des quartiers dans les rédactions, il faut développer la formation « **Contrat professionnel en alternance** » ;

— ajouter une **discipline académique** « histoire du développement urbain en Europe » dans les

contenus pédagogiques des écoles de journalisme (1^{re} et 2^e années filière généraliste).

Ce projet doit permettre aux acteurs d'innover et d'inventer de nouvelles pratiques, d'associer des professionnels de l'information et des acteurs de la société civile, d'explorer de nouveaux territoires, d'élargir les cercles et les réseaux, d'utiliser les nouvelles possibilités techniques et d'impulser des initiatives sur tout le territoire français.

MÉDIAS DE BANLIEUE

Médias de banlieue : « Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés »

par **Akli Alliouat**, *directeur de Kaïna TV*,
Anne Bocandé, *rédactrice en chef de Afriscope*,
Moïse Gomis, *fondateur et ex-directeur de Radio HDR*,
Gabriel Gonnet, *rédacteur en chef de Regards2banlieue*,
Farid Mebarki, *président de Presse & Cité*,
Ahmed Nadjar, *directeur de Med'in Marseille*,
Erwan Ruty, *directeur de Ressources Urbaines*,
l'agence de presse des quartiers

En 2005, la France s'embrasait. Trois cents cités en périphérie du récit national et en marge de l'hexagone s'insurgeaient contre la dégradation de leur quotidien. Une presse nouvelle émergeait alors de ces zones. Elle donnait à voir une France nouvelle. En 2013, elle est à l'agonie. La droite l'a vue se développer, la gauche va-t-elle l'enterrer? Achever les embryons qui incarneront le monde de demain, c'est ça, le changement?

Toute la presse s'est émue des émeutes de 2005. Elle s'est esbaudie de l'émergence du Bondy blog. Nouveaux médias, nouveaux journalistes, nouveaux

points de vue... Pendant ce temps, la presse traditionnelle continuait de boire la tasse. En particulier pour une raison : le lectorat populaire ne s'y intéresse plus. Et pourquoi s'y serait-il intéressé, puisque cette presse elle-même ne se préoccupait pas de ce lectorat ? Et en même temps que les élites et leurs médias s'enfermaient dans l'entre-soi, ils fustigeaient l'enfermement, la « communautarisation » des quartiers!

Quelle reconnaissance des quartiers par les institutions ?

Au même moment, la première génération de médias issus des quartiers, souvent en format magazine, passait de vie à trépas : *Fumigène*, *Dawa*, *5style*, *Orbeat*, *Vu d'ici*... les historiques *Pote à Pote* et *Respect Mag* connaissaient les pires difficultés. Vous ne les connaissiez pas ? Pourtant, ils ont transmis la parole des quartiers pendant des années, à qui voulait bien l'entendre ; mais la bonne société ne souhaitait pas l'écouter, et encore moins la prendre en compte. Malgré bien des difficultés et des humiliations endurées par les quartiers sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, le bout du tunnel apparaissait : en fin de mandature, le ministère de la Culture de Frédéric Mitterrand se penchait sur ces nouveaux acteurs de la scène médiatique, et leur permettait d'accéder aux

aides à la presse numérique (fonds « SPEL »¹). Cette presse des quartiers trouvait même de nouveaux interlocuteurs auprès de certaines DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles), grâce à la création d'un fonds d'expérimentation créé *ad hoc*, dans la foulée de la dynamique Espoir banlieue de Fadela Amara. En gros, pour une fois, une fraction des aides aux médias puissants était allouée aux médias émergeant des périphéries. Plusieurs jeunes médias de quartier avaient bénéficié de cette reconnaissance, d'autant qu'ils commençaient à tenter l'aventure du Web, plus proportionnée à leurs moyens et à leurs lecteurs, représentatifs de cette nouvelle génération de *digital natives*. Med'in Marseille, Kaïna TV, No ghetto, Afriscope, Presse & Cité et tant d'autres pouvaient ainsi offrir de nouvelles perspectives à une presse dominante, frappée d'endogamie sociale et culturelle.

Pas d'émeutes, pas de sous

Avec l'arrivée de la gauche, les médias des quartiers espéraient sortir définitivement la tête de l'eau. Mais patatra! Regards2banlieue (80 salariés passés par ses chantiers d'insertion depuis 2007) se voit retirer une bonne partie des aides : pourquoi existe Regards2banlieue? Parce que France 3, avec les émeutes de 2005, souhaitait filmer les quartiers vus

1. Fonds d'aide aux « Services de Presse En Ligne ».

par ceux qui y habitaient. La chaîne a proposé à ces spécialistes de l'insertion de former des habitants des quartiers au métier de journaliste. Autres exemples? L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), localement fondue dans l'obscur et byzantine Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS), arrête aussi de soutenir Kaïna TV (au cœur d'un réseau d'une centaine d'associations de quartiers montpellieraines). Med'in Marseille (1995 articles depuis l'année 2007) boit la tasse épisodiquement, et menace de fermer ses portes. Radio HDR (18 ans d'activité, 30 000 auditeurs dans l'agglomération rouennaise) se voit gratifier d'un plan d'apurement de dettes, et licencie ses responsables. Yahoo met fin à son partenariat avec le Bondy Blog. Le groupement d'intérêt public Échanges et productions radiophoniques (EPRA), portant 171 radios, voit son budget amputé de 300 000 euros et doit donc stopper son activité (en attendant une hypothétique résurrection). Conclusion? On est au milieu d'un champ de ruines. Qui veut la peau des médias de banlieue? La plupart de ces médias sont nés suite aux émeutes de 2005. Il n'y a plus d'émeutes? Donc il n'y a plus de sous pour eux. En peu de chiffres, mais beaucoup de symboles : le ministère de la Culture de Mitterrand (droite) : 280 000 euros d'aides à ce secteur en 2010 et 2011. Le ministère de la Culture de Filippetti (gauche) :

0 euro. Oui : 0 euro. Budget purement et simplement supprimé. Les banlieues? En haut lieu, on doit estimer qu'elles ne vivent que d'amour et de thé à la menthe.

La cruelle réalité est là : « Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés », disait Jean de La Fontaine dans *Les Animaux malades de la peste*. Les vrais « pigeons » ne se cachent pas dans les nuages du numérique, mais bien dans les coursives des cités en rénovation. En guise de peste, on leur a inoculé un nouveau virus : ils sont devenus les pestiférés du récit national, les galeux des plateaux télé, les parias des partis, les misérables de la culture, les indignes de l'emploi! En très haut lieu, on psalmodie tous les jours le retour du « droit commun » pour les quartiers. Pour ceux qui sont en charge de ce droit commun en direction des médias, c'est l'exact contraire qui se passe : on l'éradique.

Autisme des politiques publiques?

À qui la faute? À la crise? À une administration décidant de sacrifier certains de ses administrés les plus mal en point sous prétexte de Révision générale des politiques publiques (RGPP) ou de transfert d'une partie des budgets initialement dévolus aux associations (soutien scolaire, insertion...), vers des acteurs publics? La faute à l'autisme des nouveaux cabinets

ministériels, prisonniers des lobbies traditionnels de la gauche et de leurs mandarins culturels? À leur incapacité récurrente à s'intéresser à des quartiers populaires qui comptent pourtant près de dix millions de Français? Mais qui veut donc la peau des banlieues? Qui peut aujourd'hui, dans la situation sociale que connaît le pays, se passer de certains de leurs porte-voix, qui sont aussi déshérités que jeunes et créatifs? Aujourd'hui on parle de « gel des budgets » dans les institutions. Mais pour les médias de banlieue, c'est une amputation pure et simple! Et le tout sans la moindre discussion. Car que pèsent les banlieues? De quels lobbies disposent-elles? De quelle possibilité d'accès à la parole publique, médiatique? On peut clairement amputer sans débat, sans même l'once d'un arbitrage politique. « Que ne peut-on même amputer la France de ses banlieues! » doivent se dire certains chargés des budgets ministériels.

Des médias qui relient

Et pourtant, ces médias insèrent des jeunes en difficulté et forment de futurs journalistes, issus des quartiers et des minorités. Ils sont un tremplin vers d'autres médias, plus puissants. Ils donnent la parole à un peuple qui ne l'a guère. Ces médias créent du lien dans les quartiers, sensibilisent à la vie locale, à la

citoyenneté. Ils portent des idées et des cultures nouvelles, comme les cultures urbaines. Ils ont médiatisé bien des stars issues de cet environnement, bien avant qu'elles soient passées dans les radars de la presse traditionnelle. Ils inventent un style d'écriture, une manière de raconter, de filmer. Ils tissent un nouveau récit de la société française. Ils tentent de nouveaux modèles économiques, et de nouvelles manières de chercher un public qui s'esquive. En un mot, parce qu'ils ont faim, ces médias créent, innovent; ils ont l'énergie de leur jeunesse et de leur rage. Pour cela, ils sont aussi l'une des solutions à la crise des médias.

Ces médias, baromètres sociaux des quartiers, indiquent que la température du volcan français s'approche de la fusion. Lors des prochaines émeutes, il ne faudra pas compter sur eux, qui sont parmi les derniers médiateurs des cités qui les ont vu naître, pour tenter de « recréer du lien » et de « renouer le dialogue » avec les institutions honnies, les policiers caillassés, les journalistes tabassés, et on ne sait trop qui encore. On ne pourra plus venir les chercher, ces damnés de la presse, puisqu'ils seront bientôt six pieds sous terre.

JOURNALISTES ET DIVERSITÉ

Proposition concernant la formation des journalistes

par **Pascale Colisson**,

*responsable pédagogique, en charge de la mission Diversité
et égalité des chances à l'Institut pratique du journalisme (IPJ)*¹

La vocation du journaliste est de rendre compte du monde qui l'entoure, un monde de plus en plus complexe et difficile à appréhender. Les médias sont censés être les miroirs d'une société mixte et plurielle. Or le dernier baromètre de la diversité publié en mars 2013 par le CSA (Conseil supérieur de l'audio-visuel) affiche des résultats qui montrent que nous sommes loin du compte. Après avoir étudié les programmes sur seize chaînes de la TNT gratuite pendant deux semaines, soit 1 450 heures, l'étude pointe le fait que les cadres et les professions intellectuelles sont surreprésentés, ainsi que les personnes perçues comme « blanches ». Quant au handicap, on atteint le fond. Seules 0,8 % des personnes présentes dans ces programmes sont en situation de handicap, alors

1. Site web : ipj.eu.

qu'on estime que 7,5 % de la population française est concernée par le handicap.

Qu'en est-il de la composition même des médias? Même constat : les femmes qui sont une majorité à embrasser la profession sont sous-représentées aux postes à responsabilité, les personnes d'origines sociales modestes ou d'origine étrangère peinent à pousser les portes des rédactions. Quant au handicap, on compte les journalistes en situation de handicap visible sur les doigts de la main. Quelques journalistes malvoyants en radio, deux journalistes en fauteuil à la télé.

La clé du changement : la formation des futurs journalistes

C'est au sein des écoles de journalisme que le changement peut avoir lieu. Et ce, sur deux axes : le recrutement des étudiants et le contenu pédagogique.

Certaines écoles parmi les quatorze reconnues par la convention des journalistes mènent des actions pour favoriser la diversité dans la profession. Il est fondamental de développer et de soutenir ces actions et de promouvoir les partenariats entre les entreprises de presse et les écoles concernées.

L'exemple de l'IPJ Paris-Dauphine

Première école à avoir ouvert une filière par apprentissage (avec une priorité aux boursiers) en 2004, l'IPJ

accueille depuis 2007 des étudiants en situation de handicap.

Parmi les actions menées :

— développement des partenariats avec les entreprises de presse afin de favoriser l'apprentissage pour des profils de boursiers. Création d'académies (par exemple avec l'AFP), pour identifier des profils avec des établissements partenaires en ZUS (Zones urbaines sensibles) ;

— actions de sensibilisation avec des lycées en ZUS ou dans le cadre d'opération comme les Entretiens de l'Excellence pour lutter contre l'autocensure et promouvoir les métiers du journalisme auprès de jeunes qui ne se projettent pas dans ce métier faute de rôles modèles ;

— travail sur les épreuves écrites du concours pour les diversifier vers une culture moins « classique » ;

— cours obligatoires sur les stéréotypes dans les médias et sensibilisation à la diversité dans les médias ;

— projets menés par les étudiants sur le thème de la diversité : blog sur la diversité en Île-de-France et blog sur le thème « journalisme et handicap ».

Ma proposition

Les pouvoirs publics peuvent impulser, voire imposer, une dynamique aux écoles et entreprises de presse qui dépendent d'un ministère (Enseignement

supérieur pour les écoles universitaires, Culture et Communication pour des entreprises telles que France Télévisions, Radio France, AEF). En lien avec le CSA, on pourrait imaginer qu'un financement spécifique soit alloué aux entreprises de presse et aux écoles qui travaillent ensemble pour une meilleure diversité dans les médias : partenariats, échanges de bonnes pratiques, stages, recrutement, sensibilisation à la diversité dans le contenu de l'information.

WEB

Oumma.com : 14 ans de combat pour la reconnaissance du premier site de l'islam francophone

par **Said Branine**,
de Oumma.com

Opiniâtreté, passion, courage, abnégation. S'il y avait quatre qualités essentielles requises pour construire, pierre après pierre, depuis quatorze ans, une passerelle de la Connaissance unique entre l'islam francophone et le monde qui l'entoure, notamment la société française, ce serait indéniablement ces quatre vertus précieuses dans lesquelles l'équipe d'Oumma.com a puisé la force d'aller de l'avant, contre vents et marées.

Des ressources à toute épreuve qui lui ont permis de surmonter les conséquences en France du cataclysme planétaire que fut le 11 Septembre et de s'élever au-delà des torrents de calomnies qui ont cherché à la déstabiliser, pour créer du lien intelligent et novateur au sein de la galaxie musulmane nationale et internationale, avide d'enrichir ses connaissances et

de nouer des échanges, mais aussi entre internautes musulmans et non musulmans, de toute obédience et sensibilité, à la lumière du débat contradictoire et constructif.

1999 : année de naissance d'Oumma.com à Paris

Né sur la Toile en 1999, à l'heure de l'éclosion de l'Internet dans les foyers, Oumma.com, basé à Paris, restera dans les annales électroniques comme le site pionnier de l'islam francophone à plus d'un titre : le premier à avoir compris les prodigieuses potentialités du Net, le premier à y avoir fait irruption, le premier à s'être doté d'une WebTV, OummaTV, en 2008, actuellement en plein essor, le premier, enfin, à avoir choisi de réhabiliter les valeurs islamiques universelles, en mettant en lumière la richesse patrimoniale, cultuelle et culturelle de l'islam, faisant l'éclatante démonstration qu'elle n'a d'obscurantiste que l'oubli dans lequel on l'a reléguée, sciemment ou non.

Un développement dans un environnement hostile

Alors que de violents courants contraires ont essayé, à maintes reprises, de saborder une plate-forme musulmane devenue très vite incontournable, cherchant à diaboliser à tous les micros, à toutes les tribunes, un site d'information et de réflexion, traité au

mieux de « site communautariste », au pire de « site islamiste », l'équipe d'Oumma.com, tout en s'insurgeant contre ces attaques indignes, a opposé la plus belle des réponses, à défaut de n'avoir jamais pu obtenir un droit de réponse : enrichir continuellement sa ligne éditoriale pour la faire évoluer vers une pluralité des contenus et des courants de pensées, si chère à ses fondateurs, l'exigence de qualité en plus.

Liberté d'expression, liberté culturelle et culturelle, pluralité des auteurs et des intervenants, telle est la pierre angulaire d'Oumma.com, qui peut s'enorgueillir de n'avoir jamais sacrifié son éthique et ses ambitions sur l'autel du marketing ou de la compromission.

En l'espace de quatorze ans, le site phare de l'islam francophone, fort de la confiance d'intellectuels, de politologues, d'historiens, de sociologues musulmans et non-musulmans de premier plan, a élargi sa notoriété à l'échelle internationale (Europe, Maghreb, Afrique, Canada, États-Unis), s'imposant comme un site majeur d'actualité et d'information privilégiant l'accès à la connaissance pour tous qu'elle soit théologique, culturelle, géopolitique, sociale ou économique.

Véritable fer de lance du débat alternatif sur le Net, Oumma.com a aussi relevé d'autres défis qui lui tenaient particulièrement à cœur : prouver que l'islam n'est pas antinomique avec le cadre républicain de la

société française, lutter sans répit contre les plus noirs préjugés, contre la stigmatisation populiste et électoraliste des musulmans, et contre le fléau de l'islamophobie, favoriser l'émergence d'une élite musulmane française désireuse de s'impliquer dans tous les domaines, et porter haut l'étendard de la justice.

Un développement en toute autonomie

Sous l'impulsion d'une équipe de professionnels aguerris et passionnés, Oumma.com a réussi à tisser sa toile au fil du temps et aux quatre coins du monde, s'affirmant comme un grand média engagé et indépendant, affranchi de toutes les tutelles, d'ici et d'ailleurs.

C'est également en toute autonomie que le site s'est développé, certes contraint et forcé au début, après avoir très vite compris que le lourd climat ambiant, assombri par la suspicion, la stigmatisation, et l'hostilité farouche à l'égard des initiatives musulmanes sortant de l'ordinaire, surtout médiatiques, serait un obstacle insurmontable pour prétendre à des aides financières ou autres subventions, qu'elles soient publiques ou privées. Une situation inique reflétant la cruelle réalité du « deux poids deux mesures » qui gangrène aussi la médiasphère, entre les médias généralistes privilégiés et les médias classés « communautaires », méprisés ou craints comme la peste, *a fortiori*

quand ils sont musulmans... Et peu importe si leur vocation est noble et belle, et si leurs perspectives s'annoncent prometteuses en termes d'emplois dans une France pourtant accablée par un chômage endémique.

*Oumma.com : ni subventions publiques,
ni investissements privés*

Oumma.com disposait de formidables atouts qui auraient largement mérité un petit coup de pouce des pouvoirs publics, ne serait-ce que pour promouvoir la francophonie dans le monde en contribuant au rayonnement de la langue de Molière auprès d'un large public, en constante augmentation.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, l'équipe d'Oumma.com a retroussé ses manches pour se donner les moyens de ses ambitions, et peut aujourd'hui se targuer de ne devoir sa formidable réussite qu'à elle-même, et au fruit de son travail acharné et persévérant.

La publicité, les abonnements internes, et diverses autres prestations, dont prochainement un site de vente en ligne, constituent les principales sources de financement du site phare de l'islam francophone, grâce auxquelles il a pu se pérenniser, se diversifier, et acquérir une visibilité et une notoriété nationales et internationales.

« Nul n'est prophète en son pays. » Oumma.com a fait l'amère expérience de ce proverbe qui se vérifie

chaque jour avec une rare acuité, et tandis qu'on jetait le discrédit sur sa vocation et ses objectifs en France, l'ambassade américaine à Paris le reconnaissait à sa juste valeur, à savoir comme le site majeur de l'islam francophone qu'il est devenu.

Loin du suffixe en « iste » dévastateur qui aspire à réduire Oumma.com à ce qu'il n'est pas, loin des grands pourfendeurs de l'islam de France, loin des islamophobes de tout poil et des extrémistes de droite, le premier site de l'islam francophone veut croire au vivre-ensemble dans une société cimentée par des valeurs républicaines fondamentales et se projette plus que jamais dans l'avenir, fort d'une longévité qui est le plus beau gage de son succès.

LITTÉRATURE

Le Prix des lecteurs de banlieues

par **Mabrouck Rachedi**,

écrivain, scénariste, animateur d'ateliers d'écriture

Partant d'un triple constat :

— l'accès à la culture en général et à la littérature en particulier dans les quartiers populaires est insuffisant ;

— l'image des quartiers populaires par rapport aux autres et par rapport à eux-mêmes est dévalorisée ;

— aucune initiative nationale de prestige en faveur de la promotion de la littérature générale n'existe dans ces zones défavorisées,

je propose de créer un Prix littéraire annuel piloté par une association de type loi 1901 pour les habitants de banlieues, et non un prix de « littérature de banlieue » ou seulement pour les « jeunes de banlieues », en cinq étapes :

— le recrutement des banlieues populaires : trente banlieues populaires françaises sont sélectionnées après appel à candidatures ;

— la sélection d'un panel de libraires implantés dans les banlieues populaires qui sélectionnent une liste de quinze romans francophones de littérature générale parus pendant la rentrée littéraire sans autre critère que leurs goûts ;

— l'organisation de comités de lecture, lieux de débat : les municipalités identifient ou créent des comités de lecture dans les bibliothèques municipales, les écoles, les universités, les maisons de quartier, les librairies, les locaux des associations culturelles locales, les foyers pour retraités... ;

— l'organisation des comités de lecture : les livres circulent dans les comités de lecture, des liens se créent entre ces comités et les villes par des visioconférences et des rencontres avec des auteurs qui permettront d'incarner la littérature, de la rapprocher des habitants ;

— l'élection du lauréat, geste citoyen et valorisant pour l'électeur.

L'objectif est triple :

— social : créer un événement populaire vecteur de lien et de mixité sociale, culturelle, générationnelle susceptible de favoriser le désenclavement ;

— culturel : proposer un accès à la littérature générale à des zones populaires qui en sont coupées ;

— image : créer un événement prestigieux, vecteur de valorisation pour les populations enclavées.

Il ne s'agit pas de créer un prix littéraire *ad hoc* pour un public spécifique mais d'instaurer un instru-

ment pour la « littérature pour tous ». La qualité est un principe d'action via la présélection des meilleurs romans francophones de la rentrée selon des libraires indépendants, professionnels aguerris.

Ma vie en banlieue, mon expérience d'écrivain, mes interventions dans plusieurs festivals du livre, l'organisation de certains événements culturels m'ont convaincu qu'il était possible de mobiliser autour d'un prix littéraire. En cette période de crise où les populations fragiles souffrent plus que les autres, la culture produit des valeurs universelles non cotées en bourse dans lesquelles il serait bon d'investir, en particulier pour les plus exposés dans les banlieues.

CRÉATION

L'École Miroir, pour l'égalité des droits

par **Catherine Jean-Joseph**,

*présidente de l'association École Miroir, cofondatrice
et codirectrice de l'École Miroir¹, consultante audiovisuel*

L'École Miroir est une école gratuite de formation d'acteurs, de réalisateurs et d'auteurs issus de la diversité culturelle et sociale des quartiers populaires de la société française.

L'École Miroir, c'est aussi découvrir des jeunes talents et transmettre une éducation artistique et culturelle exigeante, faire progresser l'égalité des droits, créer les conditions de la réussite par l'insertion professionnelle. C'est concevoir des événements et encourager les échanges avec d'autres établissements d'art en France et à l'étranger. C'est également se tourner vers l'avenir et lui manifester sa confiance.

L'École Miroir pourrait avoir des antennes dans les grandes villes françaises comme Marseille, Lyon ou Lille, ou Bayonne, les Dom Tom... L'École Miroir

1. Site web : ecolemiroir.fr.

pourrait travailler sur des partenariats avec des associations locales et former les talents de demain dans les grandes villes françaises, et pourquoi pas décliner ce modèle à l'échelle des pays francophones. Cela implique bien sûr le soutien des politiques de chacune de ces villes. Aujourd'hui l'École Miroir a pour ambition de développer un partenariat avec une école de Cinéma au Brésil et au Maroc avec des échanges déjà planifiés.

POSTFACE

Innover, enfin !

par **Marc Cheb Sun**,
*auteur, éditorialiste*¹

*L'injustice sociale signifie qu'on se refuse à soi-même beaucoup de choses, afin que les autres y renoncent à leur tour ou, ce qui revient au même, ne puissent pas les réclamer. C'est cette revendication d'égalité qui constitue la racine de la conscience sociale et du sentiment du devoir.*²

Décembre 2005, coup de fil. Je découvre l'accent chantant d'Esther Benbassa, sa « négritude », comme elle me dira plus tard. Esther me propose d'intervenir pour la première grande manifestation du Pari(s) du Vivre-Ensemble en mars 2006. Là-bas, à l'UNESCO, je les rencontre, elle et Jean-Christophe Attias, initiateurs enthousiastes et passionnés d'une passerelle contre toutes les formes de discriminations. La « diversité », mot ô combien galvaudé depuis (car vidé

1. Site web : marc-chebsun.com.

2. Sigmund Freud, *Psychologie collective et analyse du moi*, Paris, Payot, 1924.

de son sens) prend bien corps ici entre tables rondes, concerts et ateliers avec des lycéens. En 2013, sept ans plus tard, ce « vivre-ensemble » est plutôt mis à mal. Mais à défaut de vie commune, des pratiques impulsent du « faire ensemble ». Concrètes, souvent innovantes, déclinables, elles interpellent tous les terrains.

Habitat, logement, transports. Pouvoir « se penser librement dans la mobilité »³, au-delà des frontières urbaines, sociales, raciales, au-delà de ce qui est palpable, visible, et des frontières mentales aussi, celles qui assignent à résidence ou à origines tout ce qui nous construit... Vaste projet. Des vies, des existences, des rêves, des réalisations... Et une société commune pour partager ce qui nous constitue, avec nos différences, dont la reconnaissance permettrait de tous pouvoir accéder à nos ressemblances. C'est bien cela qui ressort de ces pages, de ces initiatives, de ces propositions. Penser, créer, agir coûte que coûte.

Éducation, formation, emploi. Il est temps d'investir, oui enfin, sur nos potentiels, hors des schémas et des normes paralysantes. Il est temps de faire place à l'invention, à l'inclusion. Les banlieues, une pépinière de talents? À voir. Gare aux nouvelles mythologies, toutes aussi enfermantes, qui déclarent les uns « exceptionnels » et les autres inutiles...

Ouvrir ou enfoncer les portes... Descoings a osé dès 2001 et, rappelons-le, contre vents et marées. Carole

3. Citation de Stéphane Coloneaux, *supra* p. 32-34.

Diamant lui rend hommage et rappelle l'urgence – toujours d'actualité – de « lutter contre les déterminismes ». Voilà un enjeu de taille!

L'histoire est ici convoquée par Louis-Georges Tin : celle qui nous relie à un fil et dont l'enseignement se doit d'évoluer. Notamment dans l'appréhension de l'histoire coloniale dont le récit nous éclaire sur nos blocages actuels et nous permet d'analyser les rapports de domination persistants. C'est cela que nous avons, tous, besoin de comprendre : ce qui depuis hier – ou avant-hier – rebondit dans notre présent. Sinon comment changer la donne, comment passer à une autre ère, réellement post-coloniale et post- raciale? Comment, si ce n'est par le savoir?

Le développement économique, souvent mis de côté, est ici traité. Nous attendons encore notre « Small Business Act »⁴ qui aidera à propulser nos petites et moyennes entreprises et encouragera, notamment pour prétendre accéder aux marchés publics, les entreprises installées et les grands groupes à diversifier leurs fournisseurs. Technique? Non, il suffit juste d'un effort pour comprendre... Notre développement impose de briser, là aussi, les automatismes qui mettent dans la course toujours les mêmes et bloquent l'innovation – ou juste l'initiative.

4. « Small Business Act » : loi du Congrès des États-Unis (30 juillet 1953), ayant pour but de favoriser les petites et moyennes entreprises dans l'économie du pays.

Combattre les discriminations. DISCRIMINATIONS. Cernables et mesurables, pour peu qu'on s'en donne les moyens. DISCRIMINATIONS. Celles qui mettent à mal notre pluralité faite de parcours de vie, d'héritages migratoires – moins linéaires souvent, chaotiques parfois – mais potentiellement riches d'une effervescence qui se nourrit d'ici et d'ailleurs. Une pluralité stimulée par nos rapports au monde, aux corps, aux désirs. Les ailes coupées, sous l'entrave de territoires urbains qui se complaisent à – tous – nous imaginer avec deux bras, deux jambes, deux yeux vaillants, des oreilles aux aguets, une musculature en éveil et une colonne vertébrale à toute épreuve, faisant fi des défaillances du destin...

Culture et médias. D'une « École miroir » proposée par Catherine Jean-Joseph à une refondation dynamique de la presse et de l'audiovisuel, que d'explorations... Curieux de voir pourtant comme on continue de se heurter aux mêmes facilités, aux mêmes paresse de pensée, à l'étroitesse des références poussiéreuses. Récemment, un média *mainstream* me demandait un avis sur la « culture banlieue ».

— La quoi?

— La culture banlieue.

— Ah...

Drôle d'idée que de réduire une culture à un territoire social. D'autant plus étrange lorsque ce territoire est, lui-même, fortement...multiculturel! Le « multiple » aurait-il une frontière, un checkpoint à passer,

dans notre douce République égalitaire dont la réalité n'en est, certes, pas à une contradiction près? « Banlieue » d'un côté, « universel » de l'autre? Un péage? Des visas? Un droit de passage? Du détaxé? Un marché de l'art bradé, dégriffé, avec logos dupliqués? De l'import-export? Un ministère des banlieues étrangères? De la culture out, off, bis, autre? La « banlieue », dans cette logique ne serait pas la France, pas la vraie, car la vraie, elle, fait de la culture, pas de la culture « banlieue », de la culture centrale. Une culture « mise au banc », ça fait quand même bizarre, non? Ça ne fait pas très culturel... Et puis, qu'est-ce qui la définirait cette « culture banlieue »? De se nourrir de France, outre-mer cette fois inclus, d'Afrique, de Maghreb, d'Asie, de States, et d'ailleurs? D'être dans une sorte de mondialisation positive? Pas effrayée, pas renfrognée, pas plus spéculative qu'une autre, pas moins non plus. Mixée. Imprégnée de dedans, de dehors, d'avant et d'arrière-garde. De messages et de contre-messages. Alors arrêtez de nous saouler avec votre « culture-banlieue ».

La culture, les cultures, sont faites pour transcender les frontières. Ouvrir les portes, déranger nos habitudes, bousculer les consciences, faire groover les esprits. Les artistes, d'un côté ou de l'autre du périph', ne sont pas des singes. Et la vie n'est pas un zoo. Enfin, jusqu'à nouvel ordre...

Table des matières

AVANT-PROPOS

par Esther Benbassa et Jean-Christophe Attias, cofondateurs du « Pari(s) du Vivre-Ensemble »... 9

AVERTISSEMENT ET REMERCIEMENTS 15

PREMIÈRE PARTIE : HABITAT, LOGEMENT ET TRANSPORTS

Pour un vaste plan d'urgence, par Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de Droit au Logement (DAL)..... 19

Déconnecter le droit de propriété du droit à habiter, par Patrick Farbiaz, fondateur et animateur de l'association Sortir du colonialisme 23

Les logements-foyers resteront-ils dans le sous-droit? par Geneviève Petauton, Collectif pour l'avenir des citoyens 26

Se penser librement dans la mobilité, une urgence politique pour l'égalité, par Stéphane Colonneaux, adjoint au maire de L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne) et premier élu délégué aux Métissages en France 30

L'accès à la mobilité dans les quartiers, par Pierre Serne, vice-président de la Région Île-de-France, chargé des transports..... 33

- Le pari de la diversité des modes d'habitats***, par Jérôme Burcklen, chargé du pôle habitat à la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT) 36
- La ville et la mobilité***, par Clément David, de l'association HALEM (Habitants de logements éphémères ou mobiles)..... 41

DEUXIÈME PARTIE : ÉDUCATION, FORMATION, EMPLOI

- Le contrat étudiant***, par Akli Mellouli, adoint au maire de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne).... 47
- Le Coup de Pouce, un coup de cœur pour un coup de chance***, par Samy Mamlouk, coordinateur du programme « Réussite éducative » à la Mairie de Trappes (Yvelines)..... 50
- Une « égalité des chances » dans l'accès à l'éducation***, par Carole Diamant, de la Fondation Égalité des chances..... 53
- Intégrer vraiment l'histoire coloniale dans les programmes scolaires***, par Louis-Georges Tin, président du Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN), maître de conférences à l'université d'Orléans 57
- Pour un développement économique des quartiers à travers leurs entrepreneurs***, par Majid El Jarroudi, délégué général de l'Agence pour la diversité entrepreneuriale (ADIVE) 61

TROISIÈME PARTIE : CITOYENNETÉ ET SÉCURITÉ

- Combattre les discriminations***, par Madjid Si Hocine, médecin et animateur de l'association L'égalité d'abord! 67
- Former et sécuriser les parcours de vie : la construction d'une nouvelle citoyenneté responsable***, par Nassurdine Haidari, adjoint au maire du 1^{er} secteur de Marseille, délégué à la Jeunesse, aux Sports et à la Politique de la ville 78
- Pour améliorer la vie dans les cités***, par Joseph Ponthus, coauteur de *Nous... la cité*..... 82
- Égalité et relations aux institutions : une question également européenne***, par Christophe Bertossi, Guillaume Capelle et Lise Thibult du Centre Migrations et Citoyenneté de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Paris 84

QUATRIÈME PARTIE : CULTURE ET MÉDIAS

- L'audiovisuel français doit refléter les réalités qui traversent la société***, par Rokhaya Diallon, éditorialiste et cofondatrice de l'association Les Indivisibles 95
- L'audiovisuel public aux couleurs de la France***, par Nordine Nabili, directeur du Bondy Blog..... 98
- Médias de banlieue : « Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés »***, par Akli Alliouat, directeur de Kaïna TV, Anne Bocandé, rédactrice en chef de Afriscope, Moïse Gomis, fondateur et

ex-directeur de Radio HDR, Gabriel Gonnet, rédacteur en chef de Regards2banlieue, Farid Mebarki, président de Presse & Cité, Ahmed Nadjar, directeur de Med'in Marseille, Erwan Ruty, directeur de Ressources Urbaines, l'agence de presse des quartiers.....	103
<i>Proposition concernant la formation des journalistes</i> , par Pascale Colisson, responsable pédagogique, en charge de la mission Diversité et égalité des chances à l'Institut pratique du journalisme (IPJ)	110
<i>Oumma.com : 14 ans de combat pour la reconnaissance du premier site de l'islam francophone</i> , par Said Branine, de Oumma.com.....	114
<i>Le Prix des lecteurs de banlieues</i> , par Mabrouck Rachedi, écrivain, scénariste, animateur d'ateliers d'écriture.....	120
<i>L'École Miroir, pour l'égalité des droits</i> , par Catherine Jean-Joseph, présidente de l'association École Miroir, cofondatrice et codirectrice de l'École Miroir, consultante audiovisuel	123
POSTFACE : <i>Innover, enfin!</i> par Mrac Cheb Sun, auteur, éditorialiste.....	125

Cet ouvrage a été composé et imprimé
en mars 2014 par

CPI

FIRMIN-DIDOT

27650 Mesnil-sur-l'Estrée
N° d'impression : 121047
Dépôt légal : mars 2014
ISBN : 978-2-9547523-0-3

Imprimé en France

